

Annexes

Rapport Financier Annuel 2015



■ SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| A. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015 | P 2 |
| B. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015 | P 38 |
| C. COMPTE ANNUELS SOCIAUX DE MICROWAVE VISION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015 | P 46 |

A. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

SOMMAIRE

| | | |
|----|--|------|
| // | Compte de résultats consolidé | P 3 |
| // | Résultat global consolidé | P 3 |
| // | Etat de la situation financière consolidée | P 4 |
| // | Tableau des flux de trésorerie | P 5 |
| // | Tableau de variation des capitaux propres consolidés | P 6 |
| // | Notes annexes aux états financiers consolidés | P 7 |
| | 1. Informations générales | P 7 |
| | 2. Principales méthodes comptables | P 8 |
| | 3. Regroupements d'entreprises | P 21 |
| | 4. Chiffre d'affaires | P 21 |
| | 5. Autres produits et charges opérationnels courants nets | P 21 |
| | 6. Charges de personnel et effectif | P 22 |
| | 7. Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations | P 22 |
| | 8. Autres produits et charges opérationnels nets | P 22 |
| | 9. Coût de l'endettement financier | P 22 |
| | 10. Autres produits et charges financiers | P 23 |
| | 11. Impôt sur les bénéfices et impôt différé | P 23 |
| | 12. Actifs non courants | P 24 |
| | 13. Actifs courants | P 27 |
| | 14. Synthèse des actifs financiers | P 28 |
| | 15. Capitaux propres | P 29 |
| | 16. Provisions | P 31 |
| | 17. Endettement financier | P 32 |
| | 18. Dettes fournisseurs et autres crédateurs | P 33 |
| | 19. Autres passifs courants | P 34 |
| | 20. Risques de marché et instruments financiers | P 34 |
| | 21. Synthèse des passifs financiers | P 35 |
| | 22. Parties liées | P 35 |
| | 23. Engagements | P 36 |
| | 24. Autres informations | P 37 |
| | 25. Evénements postérieurs à la clôture | P 37 |

Compte de résultats consolidé

| (En milliers d'euros) | Notes | Exercice 2015 | Exercice 2014 |
|---|-------|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 4 | 60 126 | 56 663 |
| Autres produits de l'activité | - | 14 | 15 |
| PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES | - | 60 140 | 56 678 |
| Achats consommés | - | -21 086 | -20 431 |
| Autres produits et charges opérationnels courants (nets) | 5 | -11 868 | -9 326 |
| Charges de personnel | 6 | -21 214 | -19 506 |
| Impôts et taxes | - | -516 | -387 |
| Dotation aux amortissements | 7 | -1 742 | -2 056 |
| Dotation aux dépréciations et provisions | 7 | -543 | -11 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT | - | 3 171 | 4 961 |
| Résultat sur cession de participations consolidées | - | - | - |
| Autres produits et charges opérationnels (nets) | 8 | -2 807 | -884 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | - | 364 | 4 077 |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | - | 0 | - |
| Coût de l'endettement financier brut | 9 | -683 | -527 |
| COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET | - | -683 | -527 |
| Autres produits et charges financiers | 10 | -51 | - |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | - | -370 | 3 550 |
| Impôts sur les bénéfices | 11.1 | -466 | -947 |
| RÉSULTAT APRÈS IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES | - | -837 | 2 604 |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées | - | - | - |
| Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées | - | - | - |
| RÉSULTAT NET TOTAL | - | -837 | 2 604 |
| Attribuable aux propriétaires de la Société | - | -72 | 2 382 |
| Participation ne conférant pas le contrôle | - | -764 | 222 |
| Résultat par action | - | -0,012 | 0,379 |
| Résultat dilué par action | - | -0,011 | 0,361 |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat du résultat global

| (En milliers d'euros) | 2015 (12 mois) | 2014 (12 mois) |
|---|----------------|----------------|
| RÉSULTAT NET | -837 | 2 604 |
| Éléments non recyclables en résultat : | - | - |
| • Pertes sur instruments de capitaux propres | -31 | - |
| • Impôts différés sur éléments non recyclables du résultat global | 0 | - |
| Éléments recyclables en résultat | 0 | - |
| • Ecart actuariels sur régimes de retraite | -17 | - |
| • Ecart de conversion | 1 095 | 387 |
| • Impôts différés sur éléments recyclables du résultat global | 1 | - |
| Autres éléments du résultat global | 1 048 | 387 |
| RÉSULTAT GLOBAL TOTAL | 212 | 2 991 |
| Part du groupe | 744 | 2 382 |
| Part des intérêts ne conférant pas le contrôle | -384 | 222 |

Etat de la situation financière

| ACTIF (En milliers d'euros) | Notes | Au 31 décembre 2015 | Au 31 décembre 2014 |
|---|--------------|----------------------------|----------------------------|
| Goodwill | 12.1 | 13 530 | 13 527 |
| Immobilisations incorporelles | 12.1 | 1 038 | 686 |
| Immobilisations corporelles | 12.2 | 9 166 | 8 121 |
| Autres actifs financiers | 12.3 | 634 | 687 |
| Impôts différés | 11.2 | 3 910 | 2 553 |
| Autres actifs non courants | - | 347 | - |
| TOTAL ACTIFS NON-COURANTS | - | 28 626 | 25 574 |
| Stocks et en-cours | 13.1 | 9 530 | 7 752 |
| Clients et comptes rattachés | 13.2 | 31 482 | 30 573 |
| Créances d'impôt courant | 13.3 | 3 243 | 7 558 |
| Autres actifs courants | 13.4 | 3 645 | 308 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 13.5 | 25 992 | 29 554 |
| TOTAL ACTIFS COURANTS | - | 73 892 | 75 745 |
| TOTAL ACTIF | - | 102 518 | 101 319 |

| CAPITAUX PROPRES (En milliers d'euros) | Notes | Au 31 décembre 2015 | Au 31 décembre 2014 |
|---|--------------|----------------------------|----------------------------|
| Capital | - | 1 256 | 1 256 |
| Réserves et résultats accumulés | - | 65 084 | 64 565 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES, ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ | 15.3 | 66 340 | 65 821 |
| Participation ne conférant pas le contrôle | - | 3 715 | 4 194 |
| TOTAL INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE | - | 3 715 | 4 194 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES | 15 | 70 055 | 70 015 |

| PASSIFS (En milliers d'euros) | Notes | Au 31 décembre 2015 | Au 31 décembre 2014 |
|--|--------------|----------------------------|----------------------------|
| Emprunts et dettes financières | 17 | 6 867 | 8 096 |
| Engagements envers le personnel | - | 696 | 353 |
| Provisions | 16 | - | 354 |
| Impôts différés | 12.2 | 105 | 90 |
| Autres passifs non courants | 19 | 0 | - |
| TOTAL PASSIFS NON-COURANTS | - | 7 668 | 8 893 |
| Emprunts et concours bancaires | 17 | 1 716 | 1 376 |
| Provisions | - | 769 | 348 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 18 | 14 145 | 14 506 |
| Dettes d'impôt courant | - | 286 | 423 |
| Autres passifs courants | 19 | 7 879 | 5 758 |
| TOTAL PASSIFS COURANTS | - | 24 795 | 22 411 |
| TOTAL DES PASSIFS | - | 32 463 | 31 304 |
| TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES | - | 102 518 | 101 319 |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie

| (En milliers d'euros) | Exercice clos le 31 décembre 2015 | Exercice clos le 31 décembre 2014 |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
| RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ | -837 | 2 604 |
| Retraitement des éléments sans effet sur la trésorerie: | | |
| Amortissements et provisions (nets) | 1 153 | 2 253 |
| Résultats de cession et des pertes / profits de dilution | 31 | 2 |
| Produits de dividendes | -2 | - |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles après coût de l'endettement financier net et impôt | 345 | 4 859 |
| Retraitement de la charge (produit) d'impôt | 466 | 947 |
| Retraitement du coût de l'endettement financier net | 683 | 522 |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du BFR | 1 494 | 6 327 |
| Incidence de la variation des stocks | -1 347 | -145 |
| Incidence de la variation des créances clients et créances rattachées | -101 | -4 537 |
| Incidence de la variation des dettes fournisseurs et dettes rattachées | 374 | -232 |
| Impôts payés | 339 | -1 747 |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles | 760 | -334 |
| Incidence des variations de périmètre | - | - |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | -2 967 | -3 034 |
| Acquisition d'actifs financiers | -31 | - |
| Variation des prêts et avances consentis | -61 | -49 |
| Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles | - | - |
| Dividendes reçus | 2 | - |
| Flux de trésorerie des activités d'investissement | -3 057 | -3 083 |
| Autres variations de capitaux propres | -3 | 27 399 |
| Emission d'emprunts | 324 | 239 |
| Remboursement d'emprunts | -1 304 | -803 |
| Intérêts financiers nets versés | -679 | -539 |
| Rachat d'actions propres | -119 | -634 |
| Dividendes versés | - | - |
| Flux de trésorerie des activités de financement | -1 781 | 25 662 |
| Incidence de la variation des taux de change | 202 | 210 |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE | -3 877 | 22 455 |
| TRÉSORERIE D'OUVERTURE NETTE | 29 555 | 7 100 |
| TRÉSORERIE DE CLÔTURE NETTE | 25 678 | 29 555 |

La variation de trésorerie de -3877 k€ s'explique par une baisse des flux opérationnels en provenance des activités. La variation du besoin en fonds de roulement provient principalement de l'augmentation des stocks (+1 347 k€) alors que le montant de créances clients et comptes rattachés est stable (-101 k€) et le montant des dettes fournisseurs et comptes rattachés en légère hausse (+374 k€). L'impôt payé est positif car la société a mis en place un processus de financement du crédit d'impôt recherche. Les investissements sont restés stables. Les remboursements d'emprunt ont progressé de 501 k€.

Tableau de la variation des capitaux propres consolidés

| <i>(En milliers d'euros)</i> | Capital | Autres réserves groupe | | | Résultats accumulés | Total capitaux propres part du groupe | Intérêts ne conférant pas le contrôle | TOTAL |
|---|--------------|------------------------|----------------|---------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------|
| | | Réserves | Action propres | Total | | | | |
| Situation au 1^{er} janvier 2014 | 711 | 32 697 | -120 | 32 577 | 2 964 | 36 252 | 3 512 | 39 764 |
| Affectation du résultat | - | 2 964 | - | 2 964 | -2 964 | - | - | - |
| Rachat d'actions propres | - | - | -634 | -634 | - | -634 | - | -634 |
| Dividendes distribués | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Variation de Juste Valeur | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | - | 664 | - | 664 | - | 664 | 495 | 1 159 |
| Gains et pertes actuarielles | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Résultat de la période | - | - | - | - | 2 382 | 2 382 | 222 | 2 604 |
| Variation de capital | 545 | 26 854 | - | 26 854 | - | 27 399 | - | 27 399 |
| Autres variations | - | -242 | - | -242 | - | -242 | -35 | -277 |
| Total au 31 décembre 2014 | 1 256 | 62 937 | -754 | 62 183 | 2 382 | 65 821 | 4 194 | 70 015 |
| Affectation du résultat | - | 2 382 | - | 2 382 | -2 382 | - | - | - |
| Rachat d'actions propres | - | - | -119 | -119 | - | -119 | - | -119 |
| Dividendes distribués | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Perte sur actions propres | - | - | -31 | -31 | - | -31 | - | -31 |
| Ecart de conversion | - | 715 | - | 715 | - | 715 | 380 | 1 095 |
| Gains et pertes actuarielles | - | -16 | - | -16 | - | -16 | - | -16 |
| Résultat de la période | - | - | - | - | -72 | -72 | -764 | -837 |
| Variation de capital | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres variations | - | -53 | - | -53 | - | -53 | -1 | -54 |
| TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 1 256 | 65 965 | -904 | 65 062 | -72 | 66 246 | 3 809 | 70 055 |

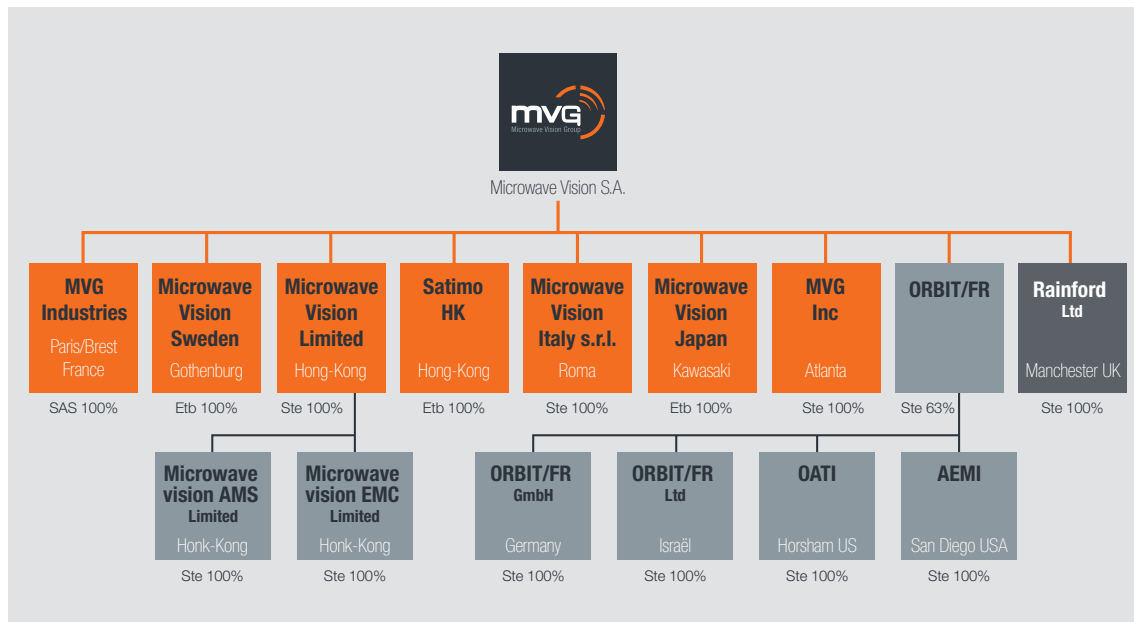
1/ Informations générales

L'activité du Groupe MVG

Elle s'articule autour de 4 pôles d'activités :

- **La BU AMS** (*Antenna Measurement Systems*) dédiée aux mesures des antennes, activité historique du Groupe, présente une offre variée de produits couvrant quasiment tous les besoins des centres de Recherche et Développement des produits embarquant des systèmes de communication sans fil. Ces équipements s'adressent à toutes les industries utilisant des antennes (spatiales, avioniques ou encore automobiles) et aux acteurs des radiocommunications (opérateurs, départements R&D des fabricants de portables, fabricants d'antennes, laboratoires de contrôle).
- **La BU EMC** (*Electro-Magnetic Compatibility*) dédiée aux tests de Compatibilité Electromagnétique (CEM) des systèmes. Cette BU offre des solutions de test de l'aptitude des appareils à fonctionner dans des environnements électroniques et à ne pas produire eux-mêmes de perturbations.
- **La BU EIC** (*Environmental and Industrial Control*) dédiée aux tests de contrôle industriel et environnemental. MVG a développé une gamme complète de petits produits dédiés au contrôle du niveau des ondes électromagnétiques.
- **La BU NSH** (*National Security and Healthcare*) dédiée aux instruments d'imagerie médicale et d'imagerie de sécurité pour les aéroports.

L'organigramme du Groupe MVG:



NB : La société MVG Industries détient une participation de 10% dans la société METRAWARE. Cette société n'est pas consolidée.

Le Groupe comprend 13 sociétés et 3 établissements autonomes présentés ci-dessous :

Groupe Microwave Vision

| Sociétés | Activité | Siège | Méthode de consolidation 2015 | % contrôle 2015 | % intérêt 2015 | % contrôle 2014 | % intérêt 2014 |
|------------------------------|---------------------------|---------------|-------------------------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|
| Microwave Vision S.A. | Holding | | Société mère | 100% | 100% | 100% | 100% |
| MVG Industries | Fabrication / R&D | Paris/Brest | IG | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Microwave Vision Sweden | Commerciale | Gothenburg | IG | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Microwave Vision Limited | Holding | Hong-Kong | IG | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Satimo HK | Fabrication | Hong-Kong | IG | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Microwave Vision Italy s.r.l | Fabrication / R&D | Roma | IG | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Microwave Vision Japan | Commerciale / Maintenance | Kawasaki | IG | 100% | 100% | 100% | 100% |
| MVG Inc | Commerciale / Maintenance | Atlanta | IG | 100% | 100% | 100% | 100% |
| ORBIT/FR | Holding | | IG (sous palier) | 100% | 63% | 100% | 63% |
| Rainford Ltd | Fabrication | Manchester UK | IG | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Microwave vision AMS | Commerciale / Maintenance | Hong-Kong | IG | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Microwave vision EMC | Commerciale / Maintenance | Hong-Kong | IG | 100% | 100% | 100% | 100% |
| ORBIT/FR GmbH | Commerciale / Fabrication | Germany | IG (sous palier) | 100% | 63% | 100% | 63% |
| ORBIT/FR Ltd | Fabrication | Israël | IG (sous palier) | 100% | 63% | 100% | 63% |
| OATI | Commerciale | Horsham US | IG (sous palier) | 100% | 63% | 100% | 63% |
| AEMI | Fabrication | San Diego USA | IG (sous palier) | 100% | 63% | 100% | 63% |

IG : Intégration Globale

La société MICROWAVE VISION S.A. est une société de droit français, domiciliée 17 avenue de Norvège, 91140 Villebon-sur-Yvette. Elle a été admise à la cote d'Alternext le 30 juin 2005. Les états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 avril 2016. La société ORBIT/FR et ses filiales font l'objet d'un sous-palier de consolidation qui est intégré directement dans les comptes du Groupe Microwave Vision.

Faits marquants de la période :

Le périmètre de consolidation du Groupe n'a pas évolué.

2/ Principales méthodes comptables

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 (désignés ci-après comme « les états financiers ») ont été établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2015.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

2.2. Préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers consolidés sont calculés en euros et arrondis ensuite au millier le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes suivantes :

- dépréciation des actifs incorporels (notes 2.7, 2.9 et 12.1),
- estimation de la valeur recouvrable des reports déficitaires activés (note 11.2),
- estimation de la valeur recouvrable des stocks (note 2.10).
- estimation des engagements de retraite (notes 2.15 et 16.1).

Nouvelles normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2015

Les nouvelles normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2015 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe MVG au 31 décembre 2015. Elles concernent principalement :

- IFRIC 21 "Taxes prélevées par une autorité publique".
IFRIC 21, applicable au 1^{er} janvier 2015 avec effet rétrospectif au 1^{er} janvier 2014, vise à clarifier le fait générateur de la comptabilisation des passifs pour impôts et taxes autres que les impôts sur les bénéfices. Cette interprétation précise que le fait générateur qui crée un passif au titre d'une taxe est l'événement qui rend la taxe exigible en vertu des dispositions légales ou réglementaires. L'application de ces dispositions conduit dans les faits à comptabiliser intégralement dès le 1^{er} janvier de l'exercice en cours certaines taxes qui étaient auparavant comptabilisées progressivement sur les 12 mois de l'exercice et dans une moindre mesure à modifier l'exercice de comptabilisation d'autres taxes telles que la contribution sociale de solidarité (C3S) due par les sociétés françaises (à comptabiliser en N sur la base du chiffre d'affaires de l'exercice N-1).
- Améliorations aux IFRS (cycle 2011-2013).

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et non encore applicable par la société

Ces normes, amendements et interprétations n'ont pas encore été adoptés par l'UE au 31 décembre 2015 ou sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts après le 31 décembre 2015.

Les implications pratiques de l'application de ces normes, amendements et interprétations et leurs effets sur les états financiers de la Société ont été évalués ou sont en cours d'analyse. Leur incidence ne devrait pas être matérielle.

Normes d'application obligatoire au 1^{er} février 2015

- Amendement IAS 19, Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel ("Defined benefit plans: employee contributions") (11/13)
- Améliorations des IFRS cycle 2010 - 2012 (12/13) : Normes concernées :
 - IFRS 2 : Conditions d'acquisition des droits, de marché, de performance, de service
 - IFRS 3 : Comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix
 - IFRS 8 : Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs

- IFRS 13 : (Basis for Conclusions) : Précisions sur l'évaluation des créances et dettes à court terme
- IAS 16 : Réévaluation - Ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé
- IAS 24 : Notion de services de direction ("key management personnel services")
- IAS 38 : Réévaluation - Ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé

Normes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016

- Amendement IAS 1, Disclosure initiative (12/14)
- Amendement IAS 16 et IAS 38, Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables ("Clarification of acceptable methods of depreciation and amortization") (05/14)
- Amendements IAS 16 et IAS 41, Actifs biologiques producteurs (« bearer plants ») (06/14)
- Amendements IAS 27, Méthode de la mise en équivalence dans les comptes individuels (08/14)
- Amendement IFRS 11, Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des coentreprises ("Accounting for acquisitions of interests in joint operations") (05/14)
- Améliorations des IFRS cycle 2012 - 2014 (09/14) Normes concernées :
 - IFRS 5 : Changement de modalités de cession d'un actif ou groupe d'actifs (cession/distribution ou inversement) : précision qu'un tel changement ne modifie pas le traitement par la norme IFRS 5
 - IFRS 7 : Mandat de gestion - Clarifications des conditions de recouvrement des actifs financiers cédés entraîne les obligations d'informations relatives aux transferts d'actifs (IFRS 7.B30 et .B30A du guide d'application du .42C)
 - IFRS 7 : Suppression de l'obligation de fournir dans les états financiers intermédiaires les informations requises sur les compensations d'actifs et de passifs financiers et précision sur les situations dans lesquelles cette information est souhaitable
 - IAS 19 : Taux d'actualisation des hypothèses actuarielles (question des marchés régionaux) Confirmation que, pour les pays qui ont une monnaie identique, la notion de marché actif est appréciée sur la base des obligations d'entreprises de toute la zone monétaire (zone euro par exemple) et non pas uniquement de celles d'un pays donné
 - IAS 34 : Précision de l'expression « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire » d'IAS 34.16A (obligation de renvoi, dans les états financiers intermédiaires, à l'emplacement de ces informations)

Les autres normes, amendements et interprétations non encore applicables à la Société sont listés ci-dessous et l'analyse des incidences de l'application de ces normes est en cours :

- IFRS 9 : « Instruments financiers »
- IFRS 14 : « Comptes de report réglementaires ».
- IFRS 15 : « Revenus des contrats avec les clients »
- IFRS 16 : « Contrats de locations »
- Amendements IFRS 10 et IAS 28, Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une coentreprise (09/14)
- Amendement IFRS 10/IAS 28, Amendment - Effective date of amendments to IFRS 10 and IAS 28 (12/15)
- Amendement IAS 28, IFRS 10, IFRS 12, Investment entities : applying the consolidation exception (12/14)

2.3. Changement de présentation

Il n'y pas eu de changement de présentation au cours de l'exercice.

2.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Microwave Vision S.A., société mère du Groupe et ses filiales directes et indirectes au 31 décembre 2015. Une filiale (y compris les entités ad hoc) est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables actuels ou potentiels sont pris en considération.

Intégration globale

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où celui-ci cesse. Les états financiers des filiales sont établis pour la période correspondant à celle de l'exercice de présentation des états financiers consolidés du Groupe en utilisant des méthodes comptables homogènes. Tous les actifs et passifs, pertes et gains latents, produits et charges, dividendes et autres transactions résultant de transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Un changement dans le pourcentage de détention d'une filiale, sans perte de contrôle, est comptabilisé en tant que transaction sur les capitaux propres. Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. L'éventuel profit ou perte résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Intérêts dans les sociétés mises en équivalence

Les intérêts du Groupe dans des entités mises en équivalence comprennent des intérêts dans des entreprises associées et une coentreprise. Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. Les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et la coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont comptabilisés initialement au coût qui inclut les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prennent fin.

2.5. Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle).

La monnaie fonctionnelle du Groupe et la monnaie de présentation de ses états financiers sont l'euro.

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant du règlement des transactions en monnaie étrangère et de la conversion au cours de clôture des actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le *goodwill* et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en réserve de conversion dans les autres éléments du résultat global. Ils sont repris lors de la sortie de l'activité à l'étranger et sont intégrés au résultat de cession.

Taux de change retenus

| Devise | | Taux de clôture | Taux moyen | Taux moyen N-1 | Taux ouverture |
|--------|---------------------|-----------------|------------|----------------|----------------|
| GBP | Livre Sterling | 1,36249 | 1,37772 | 1,24005 | 1,28386 |
| HKD | Dollar de Hong Kong | 0,11852 | 0,11625 | 0,09704 | 0,10619 |
| JPY | Yen | 0,00763 | 0,00745 | 0,00712 | 0,00689 |
| SGD | Dollar de Singapour | 0,64864 | 0,65571 | 0,59416 | 0,62274 |
| USD | Dollar US | 0,91853 | 0,90121 | 0,75254 | 0,82366 |

2.6. Présentation de l'état de la situation financière

L'état de la situation financière présente les actifs et passifs du Groupe en fonction de leur caractère courant ou non-courant. Un actif ou un passif est considéré comme courant lorsque le groupe s'attend à réaliser cet actif ou à régler ce passif dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

2.7. Immobilisations incorporelles et goodwill

Goodwill

Acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant

pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en *goodwill*.

Le *goodwill* est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur (les modalités des tests de perte de valeur sont présentées dans la note 2.9).

Si le *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2010

Les principales différences de traitement des acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2010 par rapport aux principes énoncés ci-dessus concernent les dispositions suivantes :

- les frais connexes aux acquisitions étaient intégrés au coût de l'acquisition pour le calcul du *goodwill*,
- les intérêts ne conférant pas le contrôle (auparavant dénommés les intérêts minoritaires) étaient évalués à leur quote-part d'actifs nets de l'entité acquise et
- les contreparties conditionnelles étaient enregistrées lors de l'acquisition uniquement lorsqu'elles correspondaient à une obligation actuelle du Groupe, s'il était probable qu'elles donnent lieu à des sorties de ressources et si elles pouvaient être estimées de manière suffisamment fiable. Les ajustements ultérieurs des contreparties conditionnelles étaient constatés dans le *goodwill*.

Frais de recherche et développement

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont activées en immobilisations incorporelles uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément à IAS 38 *Immobilisations incorporelles* : (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement, (b) intention du Groupe d'achever le projet, (c) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel, (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif, (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et (f) évaluation fiable des dépenses engagées. Dans ce cas, les Frais de développement sont amortis sur une durée d'utilisation estimée n'excédant pas 3 ans à compter de la date de première commercialisation des produits ou services.

Compte tenu du nombre important des projets de développement et de la difficulté d'identifier par projets les dépenses transversales, le Groupe considère que les critères d'activation ne sont dès lors pas remplis. A titre indicatif, les frais de recherche et développement engagés par MVG et MVG industries sont de 3.486 k€.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences acquis dans le cadre de l'activité courante sont enregistrés en immobilisations incorporelles.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sauf si cette durée d'utilité est indéfinie. Le *goodwill* et les actifs incorporels dont la durée d'utilité est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation systématique au moins à chaque date de clôture. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée est réexa-

minée annuellement afin de déterminer si l'appréciation d'une durée d'utilité indéterminée pour cet actif continue d'être justifiée.

Dans le cas contraire, le changement d'appréciation de la nature de la durée d'utilité, d'indéterminée à finie, est comptabilisé de manière prospective. Les autres actifs incorporels sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées pour les logiciels, brevets et licences sont comprises entre 3 à 5 ans en mode linéaire, à l'exception du logiciel SAP pour lequel la durée a été portée à 6 ans en 2014.

2.8. Immobilisations corporelles

Actifs en pleine propriété

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont comptabilisés pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat, diminuée du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur. Les paiements minimaux de location sont répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restant due. La charge financière est allouée pour chaque période durant la durée de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette. Les gains de cession résultant des opérations de cession-bail d'immobilisations corporelles sont reconnus intégralement lors de la vente lorsque le contrat de location est un contrat de location simple et que la transaction est réalisée à la juste valeur. Ils sont étalés en linéaire sur la durée de location dans le cas d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus dans le cadre de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, de la même manière que les immobilisations en propre ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Les paiements réalisés dans le cadre de locations simples sont reconnus dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes et avantages reçus lors de l'entrée dans la location sont reconnus en résultat de manière linéaire comme faisant intégralement partie de la charge de location.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Agencements et Installations techniques 5 à 10 ans
- Matériel et outillage 3 à 7 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier 3 à 10 ans

Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. Les actifs industriels sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et ne sont pas destinés à être cédés.

2.9. Dépréciation

La valeur comptable des actifs du Groupe, autres que les stocks (voir note 2.10), les créances clients et autres créances (voir note 2.11), et les actifs d'impôt différé (voir note 2.20), est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée selon la méthode décrite ci-dessous.

La valeur recouvrable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des actifs incorporels qui ne sont pas encore mis en service est estimée annuellement et dès qu'il apparaît un indice de perte de valeur.

Le *goodwill* est soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue, et dans tous les cas au moins une fois par an. De telles circonstances incluent des changements significatifs, défavorables et présentant un caractère durable de l'environnement économique ou des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à cette unité génératrice de trésorerie (ou ce groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (ou du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à leur échéance et des créances comptabilisées à leur coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale) lorsque l'effet est significatif.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux avant impôt, qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de flux de trésorerie largement indépendants, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Le Groupe réalise des tests de dépréciation du *goodwill* au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, qui représente le plus petit niveau dans l'entité auquel les opérations sont gérées par le management, afin d'apprécier le retour sur investissement.

Reprise de la perte de valeur

Une perte de valeur, constatée sur des prêts et créances ou des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés à leur coût amorti, est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur comptabilisées au titre du *goodwill* sont irréversibles.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.10. Stocks

Les stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués au coût standard.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Il exclut le coût de la sous-activité et les charges financières.

Ils font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable.

2.11. Actifs financiers

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent principalement les dépôts de garantie effectués dans le cadre de l'activité.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transactions comprennent principalement des valeurs mobilières de placement et sont évalués à la juste valeur, avec les gains et les pertes correspondants reconnus en résultat.

La juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transactions est le prix de marché vendeur à la date du bilan et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (voir 2.13), diminué du montant des pertes de valeur.

Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur. Les facteurs pris en compte pour identifier ces pertes de valeur potentielles sont principalement les difficultés financières avérées d'un débiteur ou les retards de paiement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme (durée du placement généralement inférieure ou égale à 3 mois), très liquides (cession possible à tout moment sans impact sur la valeur liquidative), qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur (possèdent notamment un historique attestant de la régularité de la progression de leur performance).

Instrument financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer et couvrir opérationnellement les risques de variation de taux de change.

// 2.12. Capital

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

Actions propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres dans la réserve pour actions propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est présenté en prime d'émission.

// 2.13. Dettes financières

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont reconnus, à l'origine, à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant. Après la reconnaissance initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Taux d'intérêt effectif

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser exactement les flux de trésorerie futurs jusqu'à leur échéance, de façon à obtenir la valeur nette de la dette à la date de reconnaissance initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif d'une dette financière, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des échéances de remboursement contractuelles.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement attribuables à la mise en place d'une ligne de crédit. Les coûts de transaction incluent les honoraires et commissions payés aux agents et aux conseils. Ils n'incluent pas l'allocation des frais administratifs et les frais de siège.

Concernant les dettes financières évaluées à leur coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et, ainsi, sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt concerné.

Dettes financières nettes

Les dettes financières nettes incluent les emprunts portant intérêt et les intérêts à payer, nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

2.14. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Provisions pour litiges et contentieux

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision s'il est estimé que les points notifiés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'administration compétente.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes dès que le montant est connu.

2.15. Avantages du personnel

Les engagements de retraites et avantages assimilés couvrent les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur lorsque l'obligation juridique ou implicite de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues ;
- les régimes à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations.

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraite, est calculée séparément en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit au titre des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées. Ce montant est actualisé afin de calculer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est un indice composé d'obligations de première catégorie d'entreprises industrielles et commerciales de la zone Euro avec une échéance supérieure à 10 ans. Le calcul est réalisé périodiquement par un actuaire indépendant à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Le passif enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, ajustée des gains et pertes actuariels. Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits) par suite d'une modification de régime, la part de l'augmentation (ou de la diminution) liée aux services passés rendus par les employés est reconnue en charge (produit) de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle des plans. Lorsque les droits sont acquis immédiatement, la charge (le produit) est reconnu(e) immédiatement au compte de résultat.

Le coût des services au titre de la période et des périodes passées est présenté au compte de résultat en charges de personnel.

Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont présentés en charges et produits financiers.

Les écarts actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

2.16. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure conformément à la norme IAS37 relative aux contrats de construction.

Des produits à recevoir (travaux non facturés) ou des produits constatés d'avance sont enregistrés sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement constaté par affaire (prix de revient total réalisé à la clôture de l'exercice par rapport au prix de revient total prévisionnel à la fin du contrat) pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

Le montant des produits comptabilisés sur les contrats terminés ou en cours de réalisation est porté sur la ligne Chiffre d'affaires.

Dans le cas où une perte à terminaison est envisagée, cette perte est constatée par la voie d'une provision pour risques sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée.

2.17. Frais publi-promotionnels

Ils incluent principalement les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion auprès des clients ou des consommateurs. Ces coûts sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, conformément au texte « Amélioration des IFRS » relatif à la clarification des dispositions de la norme IAS 38 sur les dépenses de publicité.

2.18. Autres produits et autres charges opérationnels

Les produits et charges opérationnels résultant d'événements anormaux ou inhabituels sont inclus sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ». Cette rubrique comprend, en particulier, les plus et moins-values de cessions d'actifs importantes ou inhabituelles, les coûts de restructuration ou d'intégration des entreprises acquises qui sont de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance, les coûts de cessation d'activité, les frais connexes des acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises. Ces éléments sont présentés séparément dans le compte de résultat afin de permettre l'évaluation de la performance récurrente du groupe Microwave Vision S.A..

2.19. Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier brut comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres charges financières comprennent les provisions pour dépréciation d'actifs financiers et les charges financières diverses.

2.20. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

La société considère que la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) n'est pas un impôt sur le résultat.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : le *goodwill* non déductible fiscalement, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dès lors qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible, ainsi que la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction, qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Le calcul de l'impôt sur le résultat de l'exercice est expliqué dans la note 11.

2.21. Subventions

Le Groupe réalise des dépenses de recherche et développement et peut bénéficier à ce titre d'un Crédit d'Impôt Recherche. La norme IAS 20 impose aux entreprises d'affecter les subventions publiques aux coûts, charges ou actifs, qu'elles sont censées compenser. Le crédit d'impôt recherche est assimilé à une subvention publique et est à ce titre être enregistré dans la ligne autres produits.

La société bénéficie aussi du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE). Conformément à l'IAS 20, ce crédit d'impôt a été enregistré en déduction des charges de personnel (cf note 6.).

3/ Regroupements d'entreprises

Aucun regroupement d'entreprise n'est intervenu au cours de l'exercice ni de l'exercice précédent.

4/ Chiffre d'affaires

> Répartition par activité

| (En millions d'euros) | 2015 | 2014 |
|---------------------------|-------------|-------------|
| Ventes BU AMS | 49,2 | 47,9 |
| Ventes BU EMC | 9,0 | 7,0 |
| Ventes BU EIC | 1,9 | 1,8 |
| Ventes BU NSH | 0,0 | 0,0 |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 60,1 | 56,7 |

> Répartition par zone géographique

| (En millions d'euros) | 2015 | 2014 |
|---------------------------|-------------|-------------|
| Europe | 22,8 | 19,3 |
| Asie | 19,8 | 22,1 |
| Amérique du Nord | 17,4 | 15,3 |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 60,1 | 56,7 |

5/ Autres produits et charges opérationnels courants nets

| (En milliers d'euros) | 2015 | 2014 |
|--|----------------|---------------|
| Locations et charges locatives | -1 969 | -2 123 |
| Déplacements, missions | -3 182 | -2 452 |
| Entretiens et réparations | -212 | -171 |
| Frais postaux | -351 | -384 |
| Primes d'assurance | -365 | -330 |
| Publicités | -490 | -315 |
| Rémun. d'intermédiaires & honoraires | -2 135 | -1 206 |
| Services bancaires | -237 | -163 |
| Transports | -1 911 | -1 583 |
| Energie | -1 011 | -969 |
| Autres charges | -5 | - |
| CHARGES OPÉRATIONNELLES COURANTES | -11 868 | -9 695 |
| Autres produits | 0 | 369 |
| PRODUITS OPÉRATIONNELS COURANTS | 0 | 369 |
| CHARGES ET PRODUITS OPÉRATIONNELS COURANTS (NETS) | -11 868 | -9 326 |

6/ Charges de personnel et effectif

| <i>(En milliers d'euros)</i> | 2015 | 2014 |
|------------------------------|---------------|---------------|
| Salaires et appointements | 17 033 | 16 019 |
| Charges sociales | 3 239 | 3 056 |
| Autres charges de personnel | 861 | 874 |
| Prov. engagements retraite | 81 | 86 |
| CHARGES DE PERSONNEL | 21 214 | 20 035 |

L'effectif moyen du Groupe en 2015 s'élève à 335 personnes (353 personnes au 31 décembre 2014).

7/ Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations

| <i>(En milliers d'euros)</i> | 2015 | 2014 |
|---|---------------|---------------|
| Dotations nettes aux amortissements | -1 742 | -2 056 |
| Dotations aux autres prov.d'exploitation | -287 | 19 |
| Dotations aux prov. des actifs circulants | -255 | -30 |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | -2 285 | -2 067 |

8/ Autres produits et charges opérationnels nets

| <i>(En milliers d'euros)</i> | 2015 | 2014 |
|---|---------------|-------------|
| VNC des immo. cédées | -20 | - |
| Honoraires juridiques non récurrents | -3 275 | -229 |
| Coûts de déménagement | - | -440 |
| Autres charges | - | -215 |
| AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES | -3 295 | -884 |
| Ajustement de provisions | 127 | - |
| Autres produits et charges | 360 | - |
| AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS | 488 | - |
| AUTRES PRODUITS ET AUTRES CH. OPÉRATIONNELS (NETS) | -2 807 | -884 |

En 2015, ces dépenses non récurrentes correspondaient essentiellement aux honoraires juridiques liés à la défense des brevets dans le cadre de procédures en cours à hauteur de 1,2 millions d'euros, à des dépenses de reengineering à hauteur de 1,3 millions d'euros, et à des honoraires liés à des opérations de croissances externes à hauteur de 0,7 millions d'euros.

9/ Coût de l'endettement financier

| <i>(En milliers d'euros)</i> | 2015 | 2014 |
|--|-------------|-------------|
| Intérêts d'emprunts | -683 | -527 |
| COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET | -683 | -527 |

La Société n'a pas de dette significative de location financement.

10/ Autres produits et charges financiers

| (En milliers d'euros) | 2015 | 2014 |
|---|------------|----------|
| Dot. aux provisions | -8 | - |
| Autres charges | -83 | - |
| SOUS TOTAL CHARGES FINANCIÈRES | -91 | - |
| Produit de cession d'équivalent de trésorerie | 37 | - |
| Dividendes | 2 | - |
| SOUS TOTAL PRODUITS FINANCIERS | 39 | - |
| AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS | -52 | - |

11/ Impôt sur les bénéfices et impôt différé

11.1. Charge/ (produit) d'impôt

| (En milliers d'euros) | 2015 | 2014 |
|-------------------------------------|-------------|-------------|
| Impôt exigible | -385 | -529 |
| Impôt différé | -81 | -418 |
| CHARGE/(PRODUIT) D'IMPÔT SUR | -466 | -947 |

La société Microwave Vision S.A. forme avec la société MVG Industries un groupe d'intégration fiscale. La charge d'impôt courant exigible de l'exercice est répartie sur les sociétés suivantes :

| (En milliers d'euros) | |
|------------------------------|-------------|
| MVG Inc. | -85 |
| Rainford Ltd | -83 |
| Sous palier Orbit/FR | -153 |
| Microwave Vision Italy s.r.l | -82 |
| Autres | 18 |
| TOTAL | -385 |

11.2. Actifs et passifs d'impôts différés

La variation des impôts différés nets au bilan se présente ainsi :

| (En milliers d'euros) | 2015 |
|---|--------------|
| A l'ouverture | 2 553 |
| Produit / charge d'impôt différé | -81 |
| Variation d'impôt différé en capitaux propres | 17 |
| Reclassement en impôt courant | 1 146 |
| Variation des cours de change | 170 |
| A LA CLÔTURE | 3 805 |

Les impôts différés correspondent principalement aux déficits d'ORBIT/FR (1,8 Millions d'euros en impôts) et aux déficits du groupe d'intégration fiscale MVG (1,9 Millions d'euros en impôts). Le business plan à 4 ans permet d'avoir une assurance raisonnable sur la recouvrabilité d'une bonne partie des déficits sous-jacents.

11.3. Analyse de la preuve d'impôt

| (En milliers d'euros) | 2015 | 2014 |
|---|---------------|----------------|
| RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du groupe) | -837 | 2 604 |
| - charge d'impôt consolidée (exigible et différé) | 466 | 947 |
| - minoritaires | - | - |
| RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔT | -370 | 3 550 |
| TAUX THÉORIQUE (taux courant applicable société mère) | 33,33% | 33,33% |
| CHARGE FISCALE THÉORIQUE | -123 | 1 183 |
| Ecart de taux sociétés étrangères | -107 | -93 |
| Elements imposés à un taux majoré | - | -7 |
| Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées | 1 278 | 388 |
| Utilisation/activation de déficits reportables antérieurs non activés | -15 | - |
| Différences permanentes | -566 | -523 |
| Regularisation sur exercice antérieur | - | - |
| Réduction d'impôt / crédits d'impôts | - | - |
| CHARGE FISCALE RÉELLE | 467 | 947 |
| TAUX EFFECTIF D'IMPÔT | N/A | 26,68 % |

Au titre de l'année, les pertes fiscales non utilisées et non activées viennent principalement du sous-palier Orbit/FR (2480 k€), de la société MVG AMS basée à Hong Kong (355 k€) et de la société Microwave Vision S.A. (1000 k€). Ces pertes fiscales ne sont pas activées compte tenu des incertitudes liées à leur utilisation.

Les différences permanentes sont principalement constituées des crédits d'impôts en France (Crédit d'impôt recherche et CICE).

12/ Actifs non courants

12.1. Goodwill et immobilisations incorporelles

> Goodwill

| (En milliers d'euros) | Brut | Dépréciation | Net |
|-------------------------------|---------------|--------------|---------------|
| AU 31 DÉCEMBRE 2013 | 13 530 | - | 13 530 |
| Mouvements 2014 | - | - | - |
| Variation des cours de change | -3 | - | -3 |
| AU 31 DÉCEMBRE 2014 | 13 527 | - | 13 527 |
| Mouvements 2014 | - | - | - |
| Variation des cours de change | 3 | - | 3 |
| AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 13 530 | - | 13 530 |

> Décomposition du Goodwill

| En k€ | 31/12/2014 | Augmentation | Diminution | Autre variation | 31/12/2015 |
|--------------------------------|---------------|--------------|------------|-----------------|---------------|
| Ecarts d'acquisition ORBIT/FR | 7 987 | - | - | - | 7 987 |
| Ecarts d'acquisition ANTENESSA | 3 528 | - | - | - | 3 528 |
| Ecarts d'acquisition RAINFORD | 2 012 | - | - | 3 | 2 015 |
| TOTAL | 13 527 | 0 | 0 | 3 | 13 530 |

Test de dépréciation des actifs incorporels

Des tests de dépréciation sont réalisés annuellement en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant au minimum sur une période de 4 ans. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché et tiennent compte du business plan de l'entreprise. Les flux postérieurs à cette période de 4 ans sont calculés par application d'un taux de croissance à l'infini de 2%.

L'organisation de MVG Industries ne permet pas de suivre l'unité générale génératrice de trésorerie (UGT) Antenessa. En conséquence, le goodwill Antenessa a été réaffecté en 2010 à l'UGT MVG Industries, nouvelle et plus petite UGT. Les trois UGT suivies par le Groupe, qui génèrent des flux de trésorerie indépendants, sont désormais MVG Industries, Orbit/FR et Rainford.

L'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est effectuée chaque année : la valeur au bilan est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

La valeur d'usage des UGT a été estimée par la Direction sur la base des valeurs actualisées attendues, en fonction des prévisions et des projections existantes des flux de trésorerie avant impôts déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) sur une période de 4 ans. Un taux d'actualisation, après impôt, de 11% est appliqué. La valeur terminale a été évaluée sur la base du dernier free Cash-flow (année 2019) actualisé à l'infini tels que définis dans les business plans de l'entreprise.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs nets (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Sur cette base, aucune dépréciation d'actifs incorporels n'a été enregistrée cette année.

> Principales hypothèses :

| | Période de projection des flux de trésorerie | Exercice clos au 31/12/2015 | | |
|----------------|--|-----------------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| | | Taux d'actualisation | Taux cumulé de croissance à 4 ans | Autre(s) hypothèse(s) clé(s) |
| MVG INDUSTRIES | 2019 | 11% | 8,6 % | Néant |
| ORBIT/FR | 2019 | 11% | 43,6 %* | Néant |
| RAINFORD | 2019 | 11% | 23,60 % | Néant |

*Cette prévision de croissance repose sur le carnet de commande connu à ce jour qui profite pleinement aux ventes destinées aux secteurs aéronautique et défense qui sont les clients privilégiés d'ORBIT/FR.

| | Ecart entre la valeur recouvrable de l'UGT et la valeur comptable (M€) | "Valeur seuil" de l'hypothèse |
|----------------|--|-------------------------------|
| MVG INDUSTRIES | 6,3 | Taux d'actualisation 13,6% |
| ORBIT/FR | 2,5 | Taux d'actualisation 12,6% |
| RAINFORD | 0,4 | Taux d'actualisation 11,7% |

Autres immobilisations incorporelles

La valeur brute et les amortissements des autres immobilisations incorporelles sont détaillés dans le tableau suivant :

| (En milliers d'euros) | Brevets, logiciels | Immobilisations en cours | Total |
|---|--------------------|--------------------------|---------------|
| VALEURS BRUTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 | 2 392 | 101 | 2 493 |
| Acquisitions | 255 | 124 | 379 |
| Ecart de conversion | -185 | - | -185 |
| Reclassement | 287 | -100 | 187 |
| Cessions | -16 | - | -16 |
| VALEURS BRUTES AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 2 733 | 125 | 2 858 |
| AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2014 | -1 807 | - | -1 807 |
| Dotations aux amortissements | -192 | - | -192 |
| Diminution des amortissements | 354 | - | 354 |
| Reclassement | -163 | - | -163 |
| Ecart de conversion | -12 | - | -12 |
| Autres | - | - | - |
| AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2015 | -1 820 | - | -1 820 |
| VALEURS NETTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 | 585 | 101 | 686 |
| VALEURS NETTES AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 913 | 125 | 1 038 |

12.2. Immobilisations corporelles

La valeur brute et les amortissements sont détaillés dans le tableau suivant :

| (En milliers d'euros) | Matériel & outillage | Autres | En-cours | Total |
|---|----------------------|---------------|--------------|----------------|
| VALEURS BRUTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 | 11 954 | 3 749 | 1 028 | 16 731 |
| Acquisitions | 1 106 | 533 | 794 | 2 433 |
| Cessions | -174 | -37 | - | -211 |
| Reclassements | 1 202 | - | -1 028 | 174 |
| Variation des cours de change | 563 | 311 | - | 874 |
| VALEURS BRUTES AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 14 651 | 4 556 | 794 | 20 001 |
| AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2014 | -7 950 | -660 | - | -8 610 |
| Dotations aux amortissements | -1 509 | -356 | - | -1 865 |
| Diminution des amortissements | 159 | 21 | - | 180 |
| Reclassements | -1 | 3 | - | 2 |
| Variation des cours de change | -353 | -189 | - | -542 |
| AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2015 | -9 654 | -1 181 | - | -10 835 |
| VALEURS NETTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 | 4 004 | 3 089 | 1 028 | 8 121 |
| VALEURS NETTES AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 4 997 | 3 375 | 794 | 9 166 |

12.3. Actifs financiers non courants

| <i>(En milliers d'euros)</i> | 2015 | 2014 |
|--|------------|------------|
| Prêts, cautionnements et autres créances | 604 | 657 |
| Titres immobilisés (non courants) | 30 | 30 |
| ACTIFS FINANCIERS | 634 | 687 |

Les autres actifs financiers non courants sont constitués essentiellement de dépôts et cautionnements et des titres de participations non consolidés.

13/ Actifs courants

13.1. Stocks

| <i>(En milliers d'euros)</i> | 2015 | | | 2014 | | |
|---|--------------|-------------|--------------|--------------|-------------|--------------|
| | Coût | Dépréc. | Net | Coût | Dépréc. | Net |
| Mat. premières, fourn. & autres approv. | 7 920 | -289 | 7 631 | 4 714 | -158 | 4 557 |
| Produits finis | 136 | - | 136 | 1 429 | - | 1 429 |
| Marchandises | - | - | - | - | - | - |
| En-cours de production | 1 763 | - | 1 763 | 1 766 | - | 1 766 |
| TOTAL | 9 819 | -289 | 9 530 | 7 910 | -158 | 7 752 |

La dépréciation a évolué comme suit :

| <i>(En milliers d'euros)</i> | 2015 | 2014 |
|--|-------------|-------------|
| Dépréciation des stocks au 1 ^{er} janvier | -158 | -158 |
| Dépréciation nette enregistrée en résultat | -132 | - |
| Ecart de conversion | - | - |
| DÉPRÉCIATION DES STOCKS AU 31 DÉCEMBRE | -290 | -158 |

13.2. Créances clients et autres débiteurs

| <i>(En milliers d'euros)</i> | 2015 | | | 2014 | | |
|------------------------------|--------|---------|--------|--------|---------|--------|
| | Brut | Dépréc. | Net | Brut | Dépréc. | Net |
| Clients et comptes rattachés | 31 738 | -256 | 31 482 | 30 829 | -256 | 30 573 |

La part de factures à établir dans les comptes clients s'élève à 17 675 k€ au 31 décembre 2015, contre 16 457 k€ au 31 décembre 2014.

La dépréciation a évolué comme suit :

| <i>(En milliers d'euros)</i> | 2015 | 2014 |
|---|------------|-------------|
| Dépréciation des clients au 1 ^{er} janvier | -256 | -245 |
| Dépréciation nette enregistrée en résultat | 203 | -3 |
| Ecart de conversion | -3 | -8 |
| Reclassement | 0 | 0 |
| DÉPRÉCIATION DES CLIENTS AU 31 DÉCEMBRE | -56 | -256 |

13.3. Créances d'impôt courant

Il s'agit des créances d'impôt sur les sociétés et de crédits d'impôt. Ces créances et crédit d'impôts sont classées en créances courantes dans la mesure où leur montant est recouvrable dans un délai d'un an.

13.4. Autres actifs courants

| (En milliers d'euros) | 2015 | 2014 |
|-------------------------------|-----------|------------|
| Charges constatées d'avance | 45 | 260 |
| Prêt à moins d'un an | - | - |
| Charges à répartir | 48 | 48 |
| AUTRES ACTIFS COURANTS | 93 | 308 |

13.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

| (En milliers d'euros) | 2015 | 2014 |
|--|---------------|---------------|
| Valeurs mobilières de placement | 20 633 | 14 961 |
| Disponibilités | 5 359 | 14 593 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | 25 992 | 29 554 |

14/ Synthèse des actifs financiers

| (En milliers d'euros) | Catégorie IAS 39 | 2015 | | 2014 | |
|--|------------------|------------------|---------------|------------------|---------------|
| | | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Prêts, cautionnements et autres créances | P&C | 634 | 634 | 687 | 687 |
| Titres immobilisés (non courants) | P&C | 0 | 0 | - | - |
| TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS | | 634 | 634 | 687 | 687 |
| Clients et comptes rattachés | P&C | 31 482 | 31 482 | 30 573 | 30 573 |
| Créances fiscales | | 3 243 | 3 243 | 5 716 | 5 716 |
| Créances fiscales - hors IS ⁽¹⁾ | N/A | 1 557 | 1 557 | 1 139 | 1 139 |
| Créances sur personnel & org. Sociaux ⁽¹⁾ | N/A | - | - | 4 | 4 |
| Fournisseurs, avances et acomptes versés | | 15 | 15 | 95 | 95 |
| Autres créances ⁽¹⁾ | N/A | 1 979 | 1 979 | 605 | 605 |
| Prets à court terme ⁽¹⁾ | | - | - | - | - |
| Charges constatées d'avance ⁽¹⁾ | N/A | 45 | 45 | 260 | 260 |
| Charges à répartir ⁽¹⁾ | N/A | 48 | 48 | 48 | 48 |
| TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS | | 38 369 | 38 369 | 38 440 | 38 440 |
| Valeurs mobilières de placement | DFT | 20 633 | 20 633 | 14 961 | 14 961 |
| Disponibilités | P&C | 5 359 | 5 359 | 14 593 | 14 593 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | | 25 992 | 25 992 | 29 554 | 29 554 |
| TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS | | 64 995 | 64 995 | 68 681 | 68 681 |

(1) Ne constitue pas un passif financier au sens de la norme IAS 39

Passifs financiers au coût amorti P&C
Détenus à des fins de transaction DFT

15/ Capitaux propres

15.1. Capital social

Le capital social de Microwave Vision S.A. est composé d'actions ordinaires :

| | Nombre d'actions | Valeur nominale | Capital social (en milliers d'euros) |
|----------------------------|------------------|-----------------|---|
| AU 31 DÉCEMBRE 2014 | 6 282 166 | 0,20 € | 1 256 |
| Augmentation de capital | - | - | - |
| Réduction de capital | - | - | - |
| AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 6 282 166 | 0,20 € | 1 256 |

Actions propres :

| | Nombre d'actions propres | Valeur (en milliers d'euros) |
|----------------------------|--------------------------|------------------------------|
| AU 31 DÉCEMBRE 2014 | 74 263 | 744 |
| Achats | - | - |
| Ventes | 2 856 | - |
| AU 31 DÉCEMBRE 2015 | 71 407 | 713 |

Les règles en vigueur sur le marché Alternext permettent la détention d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité. Les actions propres sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats nets de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

> Capital Potentiel :

La situation des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2015 peut se présenter comme suit :

| | BSA |
|--|--------------|
| Date de l'assemblée générale | 31-oct-06 |
| Date du conseil d'administration | 26 fév. 2007 |
| Nombre de titres émis | 8000 |
| Nombre de bénéficiaires | 1 |
| Prix d'exercice | 23,20 |
| Date limite d'exercice | 26-févr-17 |
| NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2014 | 8 000 |
| Nombre de titres exercés sur la période | 0 |
| NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2015 | 8 000 |

Principales caractéristiques des 8 000 Bons de souscription d'actions :

- Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision S.A. d'une valeur nominale de 0,20 euros ;
- Prix unitaire d'émission des BSA : 2,32 euros ;
- Prix unitaire de souscription de l'action : 23,20 euros ;
- Délai d'exercice : 26 Février 2017.

| | BSA |
|--|-----------------|
| Date de l'assemblée générale | 6 juin 2014 |
| Date du conseil d'administration | 18 juillet 2014 |
| Nombre de titres émis | 310 000 |
| Nombre de bénéficiaires | 34 |
| Prix d'exercice | 13,50 |
| Date limite d'exercice | 18 juillet 2017 |
| NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2014 | 310 000 |
| Nombre de titres exercés sur la période | 0 |
| NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2015 | 310 000 |

Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision S.A. d'une valeur nominale de 0,20 euros ;
- Prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 euros ;
- Prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 euros ;
- Délai d'exercice : 18 juillet 2017.

La norme IFRS2 prévoit, entre autres, que toutes les transactions réglées en instruments de capitaux propres devront être reflétées dans les états financiers au moment où le service correspondant est rendu.

La société a procédé à la valorisation de ces instruments en retenant le modèle de Black & Scholes et aucun impact n'a été constaté au compte de résultat de l'exercice.

> Répartition du capital social :

| | Nb d'actions | % capital | Nb DDV | % capital |
|---------------|---------------------|------------------|---------------|------------------|
| Salariés | 835 650 | 13% | 1 352 223 | 17% |
| Investisseurs | 3 426 695 | 55% | 4 277 331 | 55% |
| Flottant | 2 019 821 | 32% | 2 154 878 | 28% |

Dans l'hypothèse où les bons et les options de souscription d'actions seraient exercés, l'incidence sur la répartition du capital serait la suivante :

| | Nb d'actions | % capital | Nb DDV | % capital |
|---------------|---------------------|------------------|---------------|------------------|
| Salariés | 1 153 650 | 17% | 1 670 223 | 21% |
| Investisseurs | 3 426 695 | 52% | 4 277 331 | 53% |
| Flottant | 2 019 821 | 31% | 2 154 878 | 27% |

> Dividende :

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes durant l'exercice.

// 15.2. Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période, le cas échéant, après déduction du nombre moyen d'actions propres.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période. Il n'y a pas d'instrument de dilution du capital dans la monnaie. Par conséquent, le résultat de base et le résultat dilué par action sont identiques.

15.3. Détail des réserves consolidées

Le détail des réserves consolidées est le suivant :

| (En milliers d'euros) | 2015 | 2014 |
|----------------------------------|---------------|---------------|
| Prime d'émission | 52 485 | 52 485 |
| Autres réserves | 7 381 | 7 410 |
| Réserve de conversion | 962 | 247 |
| Réserve de consolidation | 5 137 | 2 795 |
| RÉSERVES DE CONSOLIDATION | 65 965 | 62 937 |

16/ Provisions

Les provisions comprennent :

| (En milliers d'euros) | 2014 | Dotation | Ecart de conversion | Reclassement(*) | Reprise utilisée | Reprise non utilisée | 2015 |
|--|--------------|------------|---------------------|-----------------|------------------|----------------------|--------------|
| Engagements envers le personnel | 591 | 97 | 8 | - | - | - | 695 |
| Provisions pour garanties | 653 | 10 | 74 | 43 | -12 | - | 768 |
| TOTAL DES PROVISIONS | 1 244 | 107 | 82 | 43 | -12 | - | 1 463 |
| dont en résultat | - | 81 | - | - | -12 | - | - |
| dont en autres éléments du résultat global | - | 16 | 8 | - | - | - | - |

* En 2014 et sur les années précédentes, une partie des provisions pour garantie était classées dans les charges à payer Fournisseurs en dette courante.

Les provisions pour garantie sont classées en provisions courantes et les provisions pour engagement envers le personnel sont classées en provisions non courantes.

16.1. Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel représentent la provision pour indemnités de départ à la retraite pour les activités du groupe situées en France et en Italie.

En France, les engagements à prestation définie sont constitués par une obligation légale ou conventionnelle de verser une indemnité en cas de départ à la retraite du salarié. Cette provision est calculée en utilisant la méthode des unités de crédits projetés.

Les provisions retraite en France évoluent de la façon suivante :

| (En milliers d'euros) | 2015 |
|---------------------------|------------|
| A l'ouverture | 270 |
| Prestations servies | - |
| Coûts des services passés | 30 |
| Coût financier | 7 |
| Ecarts actuariels | 17 |
| A LA CLÔTURE | 324 |

Cette provision a été calculée selon les hypothèses suivantes :

- les critères énoncés par la convention collective de l'industrie métallurgie,
- une revalorisation annuelle des salaires de 1%,
- un taux annuel d'actualisation de 2%,
- un âge de départ à la retraite de 60 à 67 ans pour toutes les catégories sauf dérogation individuelle en fonction de la date de naissance,
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2015,
- les taux de rotation sont de 4% jusqu'à 39 ans, 2% de 40 à 50 ans et 1 % de 50 à 55 ans,
- le taux de charges sociales patronales est de 40%,
- Le départ intervient à l'initiative du salarié.

La provision figurant au bilan est égale à la dette actuarielle, dès lors qu'il n'existe aucun actif de couverture, ni d'écarts actuariels non constatés.

Les engagements en Italie (provision TFR 'Trattamento di fine Rapporto') sont définis par la loi. Les bases de calcul sont les suivantes :

- une dotation annuelle égale à 6,9% des salaires bruts,
- une réévaluation des salaires de 1,5% par an.

La provision retraite pour l'activité en Italie évolue de la façon suivante :

| (En milliers d'euros) | 2015 |
|---------------------------|------------|
| A l'ouverture | 321 |
| Prestations servies | - |
| Coûts des services rendus | 50 |
| Coût financier | - |
| Ecart actuariels | - |
| A LA CLÔTURE | 371 |

Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

17/ Endettement financier

17.1. Endettement financier net

| (En milliers d'euros) | 2015 | | | 2014 | | |
|--|--------------|----------------|----------------|--------------|----------------|----------------|
| | Non courant | Courant | Total | Non courant | Courant | Total |
| Emprunts bancaires et obligataires | 6 130 | 1 221 | 7 351 | 7 393 | 1 243 | 8 636 |
| Concours bancaires | - | 314 | 314 | - | - | - |
| Location-financement | - | 0 | 0 | 17 | 13 | 30 |
| Intérêts courus | - | 27 | 27 | 23 | - | 23 |
| Emprunts et dettes financières divers | 737 | 154 | 891 | 663 | 120 | 783 |
| TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES ET INTÉRÊTS COURUS | 6 867 | 1 716 | 8 583 | 8 096 | 1 376 | 9 472 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | - | -25 992 | -25 992 | - | -29 554 | -29 554 |
| ENDETTEMENT FINANCIER NET | 6 867 | -24 276 | -17 409 | 8 096 | -28 178 | -20 082 |

Les mouvements sur la période sont les suivants :

| (En milliers d'euros) | Ouverture | Augmentation | Reclassement | Ecart de conversion | Remboursement | Cloture |
|---------------------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|---------------|--------------|
| Emprunts bancaires et obligataires | 8 636 | - | -56 | - | -1 229 | 7351 |
| Location-financement | 30 | - | - | - | -30 | 0 |
| Emprunts et dettes financières divers | 783 | 324 | -120 | -51 | -45 | 891 |
| TOTAL | 9 472 | 324 | -176 | -51 | -1 304 | 8 242 |

17.2. Echancier de l'endettement financier non courant

| (En milliers d'euros) | Total | 1 à 5 ans | +5 ans |
|--|--------------|--------------|------------|
| Emprunt obligataire | 4 000 | 4 000 | - |
| Emprunt auprès d'établissement de crédit | 2 130 | 2 130 | - |
| Autres dettes | 746 | 585 | 161 |
| Total | 6 876 | 6 715 | 161 |

17.3. Caractéristiques des principaux emprunts du groupe

Caractéristiques des principaux contrats de dette financière en euros :

| Valeur nominale | Valeur comptable | Taux | Échéance | Banque |
|-----------------|------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------|
| 4 000 | 4 000 | 4,80% | 20/12/2019 | CACEIS |
| 2 650 | 1 988 | 3,27 + variable (0,2%) | 28/02/2019 | OSEO |
| 5 300 | 1 348 | euribor 3 mois +2,725% | 25/07/2017 et 25/07/2018 | CIC SG |
| 70 | 70 | 5,71% | 10/12/2025 | INTESA SANPAOLO |
| 650 | 575 | | 31/03/2019 | Bpifrance |

17.4. Covenants

La Société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du Groupe. Le Groupe ne présentant pas d'endettement net, les covenants sont respectés à la date de clôture de l'exercice. Ils font l'objet d'un audit externe.

18/ Dettes fournisseurs et autres créditeurs

| (En milliers d'euros) | 2015 | 2014 |
|---|---------------|---------------|
| Dettes fournisseurs | 14 145 | 14 506 |
| Dettes sociales | 1 910 | 1 601 |
| Dettes fiscales | 1 321 | 1 177 |
| Produits constatés d'avance | 3 724 | 2 204 |
| Avances et acomptes reçus | 822 | 805 |
| Autres dettes | 387 | 394 |
| TOTAL DES DETTES FOURN. ET AUTRES CRÉDITEURS | 22 309 | 20 687 |

L'ensemble des dettes a une échéance inférieure à un an.

19/ Autres passifs courants

| (En milliers d'euros) | 2015 | 2014 |
|--|--------------|--------------|
| Clients, avances et acomptes reçus | 822 | 805 |
| Clients, avoirs à établir | - | - |
| Dettes sociales | 1 910 | 1 601 |
| Dettes fiscales (hors IS) | 1 035 | 754 |
| Autres dettes | 387 | 394 |
| Produits constatés d'avance | 3 724 | 2 204 |
| TOTAL DES AUTRES PASSIFS COURANTS | 7 878 | 5 758 |

20/ Risques de marché et instruments financiers

20.1. Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à des risques de taux. Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués d'emprunts bancaires et de découverts auprès des banques et de trésorerie. Par ailleurs, le Groupe détient des actifs et passifs financiers tels que des créances et dettes commerciales qui sont générées par ses activités.

La dette du Groupe, à l'exception de l'emprunt obligataire, est souscrite à taux variable. Néanmoins, ces emprunts ont fait l'objet d'un swap de taux afin de se couvrir contre le risque de taux.

20.2. Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur les devises suivantes : le dollar américain, le dollar Hongkongais, le Shekel, le Yen et le Yuan. Ce risque de change transactionnel correspond aux variations de change qui affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, flux des coûts des achats de matières, flux des coûts liés aux taux horaires des salaires).

Le groupe n'a pas recours aux instruments dérivés pour couvrir son risque de change.

20.3. Risque de liquidité

Le Groupe n'a pas d'échéances de remboursement significatives à court et moyen terme au titre de son endettement qui ne seraient pas couvertes par la trésorerie.

20.4. Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Risque clients

Le Groupe réalisant la majeure partie de son chiffre d'affaires avec de grands groupes industriels français et étrangers de renom, il est peu confronté à des problèmes d'insolvabilité de ces clients.

Risque sur la trésorerie

Le risque de liquidité concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont exclusivement des établissements financiers de notoriété nationale et internationale.

La trésorerie est principalement placée en SICAV monétaire de la banque HSBC (20,8 millions), et en compte à terme auprès du CIC (2,0 millions).

21/ Synthèse des passifs financiers

| (En milliers d'euros) | Catégorie IAS 39 | 2015 | | 2014 | |
|--|------------------|------------------|---------------|------------------|---------------|
| | | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Dettes financières yc intérêts courus | CA | 8 583 | 8 583 | 9 472 | 9 472 |
| Dettes fournisseurs | CA | 14 145 | 14 145 | 14 506 | 14 506 |
| Dettes sociales ⁽¹⁾ | N/A | 1 910 | 1 910 | 1 601 | 1 601 |
| Dettes fiscales (hors IS) ⁽¹⁾ | N/A | 1 035 | 1 035 | 754 | 754 |
| Dettes fiscales (IS) ⁽¹⁾ | N/A | 286 | 286 | 423 | 423 |
| Autres dettes | CA | 387 | 387 | 394 | 394 |
| Clients avances et avoirs à établir | CA | 822 | 822 | 805 | 805 |
| Produits constatés d'avance ⁽¹⁾ | N/A | 3 724 | 3 724 | 2 204 | 2 204 |
| TOTAL | | 30 892 | 30 892 | 30 159 | 30 159 |

(1) Ne constitue pas un passif financier au sens de la norme IAS 39

Passifs financiers au coût amorti CA
Non applicable N/A

22/ Parties liées

22.1. Identification des parties liées

Il n'existe pas d'entreprise associée ou de coentreprise. Les principaux dirigeants de Microwave Vision sont :

- Philippe GARREAU (Président directeur général)
- Arnaud GANDOIS (Directeur général délégué)
- Luc DUCHESNE (Directeur général délégué)
- Gianni BARONE (Directeur commercial)
- Eric BEAUMONT (Directeur de la stratégie)
- Olivier GURS (Directeur financier)
- Pascal GIGON (Directeur financier) qui exerçait sa fonction au travers de la structure GFC a quitté le Groupe en 2015

22.2. Conventions

Dans le cadre de la convention de prestations d'assistance et de services entre Microwave Vision S.A. et ses filiales, Microwave Vision S.A. facture à ses filiales un montant basé sur le budget annuel de l'ensemble des coûts de ses directions fonctionnelles. Au titre de l'exercice 2015, les montants facturés au titre de cette convention s'établissent à 9 863 k€. S'agissant de prestations internes au groupe, elles sont éliminées dans le processus de consolidation.

Il en est de même pour la convention de trésorerie avec MVG Industries dont les intérêts sont neutralisés en consolidation.

22.3. Relations avec les principaux dirigeants

Rémunération des mandataires sociaux, Président du conseil d'administration et Directeurs Généraux Délégués

Ces rémunérations s'élèvent à 512 689 € au titre de leurs contrats de travail.

Une provision pour jeton de présence a été appréhendée dans les comptes de Microwave Vision S.A. à hauteur de 48 000 € pour les membres du conseil d'administration.

Dans la rémunération des mandataires sociaux, nous pouvons préciser que M. GARREAU perçoit un avantage en nature automobile à court terme pour un montant annuel de 2 712 euros. Toutes autres catégories d'avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat et paiements divers en actions ne sont pas applicables par la société.

Plans d'options de souscription d'actions et BSA : (cf. § 15.Capitaux propres)

23/ Engagements

23.1. Engagements

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Caution marché étranger restitution d'acompte : 3 442 111 euros.
- Nantissement de fonds de commerce : 5.300.000 euros.
- Nantissement de compte de titres financiers : 4.180.000 euros.
- Nantissement de 95.1% des actions composant le capital social de MVG Industries en garantie des emprunts bancaires.
- Cautions: 241.400 euros.
- Garantie de 1^{re} demande : 296.817euros.
- Garantie de bonne fin : 222 955 euros.

23.2. Mobilisation de créance

Le crédit d'impôt recherche des années 2012, 2013 et 2014 a fait l'objet d'une cession de créance auprès de BPIfrance pour un montant de 2 116 k€. Compte tenu des conditions de cession, la société a estimé que les critères de déconsolidation sont respectés.

23.3. Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe. La Société étudie la mise en place d'un système de management environnemental (SME) afin d'améliorer en permanence les performances du Groupe en matière d'environnement et de prévention de la pollution.

23.4. Autres risques

24/ Autres informations

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes de la Société pris en charge en 2015 s'élève à 54 k€ au titre de leur mission de contrôle légal.

25/ Evénements postérieurs à la clôture

Néant

B. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 22 juin 2016 comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité du groupe Microwave Vision, des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2015, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes IFRS.

Il vous sera également rendu compte dans un instant de la mission de vos Co-commissaires aux Comptes.

Leur rapport, celui de votre Conseil, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires.

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons notre rapport sur la gestion du Groupe.

1. Situation et activité du Groupe

1.1 Activité du Groupe

Le groupe Microwave Vision a réalisé un chiffre d'affaires de 17,1 M€ au quatrième trimestre 2015 en hausse de 2,7%. Le Groupe poursuit sa dynamique de croissance et ce, malgré le décalage du calendrier de quelques commandes en cours de production, notamment sur le contrat majeur signé en Pologne avec Pit-Radwar (2,3 M€ de chiffre d'affaires seulement reconnu en 2015 sur 9 M€ au total) dans le domaine Aérospatiale Défense.

Sur l'année, le chiffre d'affaires ressort à 60,1 M€, en croissance de 6%. Le Groupe réalise ainsi son 20^e exercice consécutif de croissance globale, bénéficiant pleinement en 2015 d'un effet de change positif à hauteur de 4,9 M€. La répartition sectorielle du chiffre d'affaires 2015 est restée équilibrée entre l'Aérospatiale Défense (50,4% du CA) et les Télécommunications (49,6%).

La performance a été plus hétérogène par région. La croissance a été particulièrement dynamique en Europe-Moyen Orient (+17%) et en Amériques (+13%), sous l'effet des nombreux succès commerciaux et du change favorable. Ces zones contribuent respectivement pour 38% et 29% au chiffre d'affaires annuel. En Asie, le chiffre d'affaires recule ponctuellement de 10% (33% du chiffre d'affaires), après une augmentation exceptionnelle de +26% en 2014, l'activité et les perspectives restant toutefois bonnes dans cette région.

Le pôle AMS (Antenna Measurement System), contribue pour 49,2 M€ au chiffre d'affaires annuel (82% du chiffre d'affaires). Ce pôle enregistre une hausse de +7% par rapport à 2014, ses solutions technologiques étant reconnues par de plus en plus d'acteurs de l'Aérospatiale Défense et des

Télécommunications. Ce dernier domaine bénéficie notamment d'une demande soutenue et dynamique des applications civiles (4/5G, automobile connectée) qui a poussé la croissance de la branche cette année. Le secteur de l'Aérospatiale Défense a connu une production maîtrisée dans un contexte de prises de commandes élevées en fin d'année qui lui offre une belle et solide visibilité sur 2016/2017.

Le département EMC (Electromagnetic Compatibility) enregistre un chiffre d'affaires de 9,0 M€ (15% du chiffre d'affaires) quasi stable par rapport à 2014, en raison du décalage de quelques contrats et de la mobilisation des équipes sur des productions internes pour AMS. Comme prévu, le partenariat signé avec Amplifier Research monte progressivement en puissance et devrait avoir une contribution plus importante en 2016.

Enfin, le **département EIC** (Environnemental and Industrial Control) réalise un chiffre d'affaires de 1,9 M€ (3% du chiffre d'affaires) contre 1,7 M€ en 2014, toujours porté par la vente de l'offre de dosimètres.

Comme annoncé en janvier, la prise de commandes de l'exercice 2015 a été particulièrement élevée atteignant 72,2 M€ sur l'exercice. Le Groupe continue à prendre régulièrement des parts de marché dans un secteur globalement porteur. Ce niveau permet au Groupe de démarrer l'exercice 2016 avec un carnet de commandes record à 18 mois de 55,3 M€ (à comparer à 43,1 M€ au 1^{er} janvier 2015), dont la majeure partie doit être reconnue en 2016.

Le Groupe enregistre par ailleurs un montant de charges exceptionnelles de 3,0 M€ liées principalement aux frais de protection de nos brevets sur l'Asie et sur les Etats-Unis, aux frais de réorganisation engagés en Israël et aux Etats-Unis, et aux frais juridiques liés au projet de croissance externe.

1.2 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Sous l'effet de prises de commandes record en 2015 (72,2 M€), le Groupe a démarré l'exercice 2016 avec un carnet de commandes élevé de 55,3 M€ (à comparer à 43,1 M€ au 1^{er} janvier 2015), dont la majeure partie doit être reconnue en 2016.

Le Groupe travaille de plus actuellement sur un portefeuille très important de consultations, aussi bien dans le secteur des Télécommunication que de l'Aérospatiale/Défense, confirmant ainsi l'intérêt des donneurs d'ordre internationaux pour nos solutions technologiques et innovantes.

Le Groupe engagera également à nouveau en 2016 des charges juridiques non courantes pour la protection de sa propriété intellectuelle.

1.3 Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport

Le Groupe a anticipé une baisse de ces résultats annuels 2015. Elle en a fait état auprès de ses actionnaires avant la date de publication officielle de ses comptes annuels.

1.4 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des sociétés comprises dans la consolidation

1.4.1 Informations relatives au personnel

L'effectif au 31 décembre 2015 était de 332 personnes et se composait de :

- Microwave Vision Industries : 170 salariés
- Orbit/FR : 127 salariés
- Rainford : 35 salariés

1.4.2 Informations relatives à l'environnement

La société étudie la mise en place d'un système de management environnemental (SME). Cela permettrait d'améliorer en permanence les performances du groupe en matière d'environnement et de prévention de la pollution.

La société continue de s'engager vis à vis de ses clients sur l'application des exigences RoHS même si la plupart de ses produits et équipements ne sont pas visés par la réglementation.

1.5. Description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

1.5.1 Risques commerciaux

Notre groupe est exposé aux risques commerciaux mais présente, compte tenu de son historique, une bonne immunité face à ce risque. Cette immunité provient d'efforts internes et d'une bonne adaptation aux conjonctures extérieures.

- **Situation géographique,**

Notre Groupe est présent équitablement sur les trois continents.

- **Situation du marché,**

Notre Groupe, à l'écoute de ses clients, est très actif en matière de développement de nouveaux produits. Cette stratégie nous permet d'éviter l'érosion de nos parts de marché.

- **Situation monétaire européenne,**

Il existe un risque commercial lié à la valeur de l'euro comparée au dollar. Nos principaux concurrents sont américains. Notre Groupe est donc plus compétitif lorsque l'euro s'affaiblit par rapport au dollar. Cet avantage peut devenir un risque dans le cas contraire d'un renforcement de l'euro.

- **Situation monétaire internationale,**

Le Groupe travaille de manière récurrente avec la Russie, l'Inde et le Japon. Par ailleurs, le Groupe observe un début d'activité en Amérique du Sud. L'économie de ces pays a présenté des fragilités durant la période d'exercice 2015. En particulier, la devise russe a été considérablement dévaluée ce qui a ralenti significativement les commandes en provenance de ce pays. Nous avons porté une attention toute particulière aux commandes en provenance d'Amérique du Sud dont les devises locales sont fréquemment dévaluées par rapport à l'euro ou le dollar. L'économie japonaise reste peu dynamique mais l'activité commerciale demeure sans néanmoins être orientée à la hausse.

1.5.2 Risques clients

Le groupe Microwave Vision réalisant la majeure partie de son chiffre d'affaires avec de Grands groupes industriels français et étrangers de renom, est peu confrontée à des problèmes d'insolvabilité. En 2015, aucune perte exceptionnelle n'a été comptabilisée sur des créances clients. S'agissant des grands systèmes de mesure, la facturation est effectuée par paliers, au fur et à mesure de l'avancement des systèmes. S'agissant des produits standardisés, le Groupe demande une avance à la commande puis un paiement à la livraison du produit puis un dernier paiement à la recette finale du produit.

Bien que nos clients soient solvables, notre Groupe est sensible à la forte exigence de ses clients en matière de respect des calendriers de livraisons et de recettes. Le risque client devient un risque en autofinancement si les créances clients ne sont pas rentrées dans des délais raisonnables.

De plus, la répartition géographique équilibrée des ventes réalisées en 2015 par le Groupe (37% de son chiffre d'affaires en Europe, 34% en Asie et 29% aux Etats-Unis) et le nombre élevé de grandes signatures minimise le risque client.

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires réalisé par le 1^{er} et les cinq premiers clients de la Société :

| Part dans le CA en k€ | 2013 | 2014 | 2015 |
|------------------------|--------|--------|--------|
| 1 ^{er} Client | 3 790 | 5 665 | 4 480 |
| Les 5 premiers clients | 10 942 | 15 149 | 10 534 |

1.5.3 Risque de taux d'intérêt

La dette du groupe Microwave Vision, à l'exception de l'emprunt obligataire réalisé en décembre 2014, est souscrite à taux variable. Néanmoins, ce risque est amoindri par la mise en place d'un instrument de couverture en vue de limiter l'effet de variation des taux.

Dans le cadre de sa politique de couverture de risque de taux d'intérêt, le Groupe a souscrit à une assurance annuelle lui permettant de convertir ses emprunts à taux variables en taux fixes. Tant que le Groupe souscrit à cette assurance, il n'est pas soumis à l'influence des variations de taux.

1.5.4 Risque de taux de change

Le Groupe présente une diversité géographique de ses activités, il est donc exposé au risque de change transactionnel principalement sur les devises suivantes : le dollar américain, la livre Sterling, le dollar Hongkongais, le Shekel, le Yen et finalement le Yuan. Ce risque de change transactionnel correspond aux variations de change qui affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, flux des coûts des achats de matières, flux des taux horaires des salaires).

1.5.5 Risques liés à la propriété intellectuelle – Brevets et droits d'exploitation

Le groupe Microwave Vision veille à protéger sa technologie par le dépôt de brevets et également au travers du maintien élevé du secret industriel.

Toutefois, compte tenu de ses activités antérieures à 1996 et du fait de son fonctionnement actuel, MVG est parfois amenée à utiliser des brevets dont elle ne possède pas l'entière propriété. Le Groupe estime quasi nulle sa dépendance aux brevets et licences dont il n'est pas seuls propriétaires, ces derniers ne participant pas à plus de 1% du chiffre d'affaires de notre Groupe.

Le Groupe fait face en 2015 à l'exploitation d'un de ses brevets clefs par la concurrence américaine et asiatique et a donc engagé des actions juridiques pour défendre sa propriété intellectuelle.

1.5.6 Risques liés aux évolutions technologiques

En plus de ses propres brevets et des brevets codétenus, le groupe Microwave Vision développe des technologies propriétaires afin de maintenir une position compétitive. Néanmoins, les systèmes de mesure permettant d'obtenir les caractéristiques des équipements recevant et/ou émettant des ondes électromagnétiques sont soumis aux évolutions technologiques et donc à une potentielle obsolescence. Pour se prémunir contre l'arrivée de nouveaux systèmes de mesure plus performants ou plus adaptés aux besoins de nos clients, le Groupe consacre en moyenne 10% de son chiffre d'affaires à la Recherche et au Développement. Le Groupe bénéficie du Crédit Impôt Recherche en France.

En outre, les composants de base utilisés par le Groupe dans le développement de ses produits peuvent évoluer, voire disparaître à terme. Dans ces hypothèses, le développement des produits du Groupe pourrait être significativement retardé ou remis en cause et pourrait nécessiter la mise en œuvre par notre Groupe d'investissements complémentaires pour substituer lesdits composants. L'activité du Groupe, ses résultats et ses perspectives pourrait s'en trouver affectés.

1.5.7 Risques vis-à-vis de collaborateurs-clés

L'atout majeur du groupe Microwave Vision est d'avoir su réunir au sein du groupe un ensemble de collaborateurs clés placés aux postes stratégiques de l'entreprise. Ces collaborateurs travaillent ensemble depuis de nombreuses années. Ils disposent des atouts intellectuels nécessaires pour participer à tous les nouveaux challenges liés à notre croissance qu'elle soit organique ou externe. Le départ d'un ou plusieurs d'entre eux pourrait être préjudiciable et constituer un risque pour notre Groupe.

1.5.8 Risques de fraude

Le risque de fraude existe et se traduit par des sollicitations indésirables par courriel ou par téléphone. Le management du Groupe se déplaçant continuellement dans chacune des filiales, cela a permis de développer un intuition personnel significatif. Ainsi, cette bonne connaissance des personnes nous protège des tentatives de fraude où une personne tierce tente de se faire passer pour l'un des dirigeants du Groupe ou encore, lorsque des sollicitations semblant provenir de nos courriers électroniques nous sont transmises. Le personnel est informé de ces possibilités et des sensibilisations par la DCRI sont faites régulièrement dans nos locaux Français.

Le risque de fraude interne est contrôlé ; nous avons mis en place des niveaux de vérification multiples sur les feuilles de frais, sur l'attribution des pouvoirs bancaires, sur les achats de biens et de services et sur les ouvertures de comptes clients.

1.6. Activité en matière de recherche et développement

Durant l'exercice 2015, le Groupe a augmenté son effort de Recherche et Développement à 10,0% de son chiffre d'affaires (9,3% en 2014). Le Groupe a produit des démonstrateurs pour tous ses nouveaux produits, ce qui permet d'ores et déjà de présenter à ses clients des nouveautés parfaitement fonctionnelles. C'est un facteur important dans le processus décisionnel des clients. De manière générale, les efforts effectués en Recherche et Développement ont pour but de préparer notre groupe à la montée en fréquence des futurs produits de communications. De plus, le Groupe continue le développement de sous-systèmes matériels et logiciels qui s'inscrivent au sein même des technologies multi-capteurs en vue de faire face aux futures exigences de ses marchés.

2. Situation économique du Groupe

2.1. Bilan : Actif et Passif

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la société s'élevait à 102 518 k€. Il s'élevait à 101 319 k€ au 31 décembre 2014.

La structure bilantielle évolue notablement sur les points suivants :

Concernant l'actif :

- 1 - Actifs non-courants qui progressent de 3 052 k€ (28 626 k€ en 2015) principalement dus aux acquisitions d'immobilisations pour 1 397 k€ ainsi qu'au reclassement des impôts différés USA des créances courantes vers les impôts différés non courants pour 1 300 k€.
- 2 - Actifs courants -1 853 k€ (73 892 k€ en 2015), sous l'effet d'une augmentation des stocks +1 778 k€, d'une augmentation des créances clients +909 k€, du reclassement des impôts différés en non-courants -1 300 k€ et d'une diminution de la trésorerie de -3 562 k€.

Concernant le passif :

- Les fonds propres passent de 70 015 k€ à 70 055 k€.
- Le Groupe par le biais de sa filiale italienne a contracté au cours de l'exercice un nouvel emprunt auprès de la banque Intensa Sanpaolo s.p.a. à hauteur de 70 k€. MVG industries, SAS a débloqué la dernière tranche de son prêt à l'innovation auprès de la BPI pour 150 k€ soit un total de nouveaux emprunts s'élevant à 220 k€,
- L'endettement à long terme passe de 8 096 k€ à 6 867 k€,
- L'endettement net sur les capitaux propres (Gearing) est de 12%,
- L'endettement net sur l'EBITDA (Leverage) est de 157%,
- L'endettement net est de 8 583 k€,
- Le poste fournisseurs et comptes rattachés passe de 14 506 k€ au 31 décembre 2014 à 14 145 k€ en 2015.

2.2. Compte de résultat

Le taux moyen du \$ sur l'année 2015 était de 1.1096 \$ pour 1 € contre 1.3289 \$ pour 1 € en 2014.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 60 126 k€ hors taxes contre 56 663 k€ pour l'exercice précédent,
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 14 k€. Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 56 969 k€ pour 51 717 k€ au titre de l'exercice précédent,
- Le résultat opérationnel courant ressort à 3 171 k€ contre 4 961 k€ pour l'exercice précédent,
- Le résultat financier se situe à -683 k€ au 31 décembre 2015 contre -527 k€ au 31 décembre 2014,
- Le résultat net se situe à -836 k€ au 31 décembre 2015 contre 2 605 k€ au 31 décembre 2014,
- Le résultat net, part du groupe se situe à -72 k€ au 31 décembre 2015 contre 2 382 k€ au 31 décembre 2014.

Compte tenu de ces éléments, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à -370 k€ au titre de l'exercice 2015 pour 3 550 k€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

L'impôt sur le résultat représente au 31 décembre 2015 une charge de -466 k€.

2.3. Activités et résultats des filiales françaises et étrangères**Les sociétés détenues par le Groupe directement ou indirectement sont :**

- MVG Industries filiale à 100% qui détient une participation minoritaire dans la société Metraware,
- MVG, Inc. filiale à 100%, qui est basée à Atlanta aux Etats-Unis,
- MV Italy, SRL, filiale à 100%, qui est basée à Rome en Italie,
- MICROWAVE VISION, Ltd, filiale à 100% qui détient deux filiales : MV AMS, Ltd et MVG EMC, Ltd, qui sont basées à Hong Kong,
- RAINFORD EMC Systems Ltd, filiale à 100% qui est basée à Manchester, au Royaume Uni,
- ORBIT/FR, Inc filiale à 63% qui détient 100% du capital des sociétés AEMI, ORBIT/FR GmbH, ORBIT/FR Engineering et ORBIT/FR Advanced technologies, basées respectivement à Philadelphie aux Etats-Unis, à San-Diego aux Etats-Unis, à Tel-Aviv en Israël, à Munich en Allemagne.

2.4. Informations sectorielles sur l'activité du Groupe

Le groupe MVG est divisé en 3 business units :

- BU AMS, concerne l'activité de mesure d'antennes,
- BU EMC, concerne le secteur de la compatibilité électro magnétique,
- BU EIC, concerne le secteur de l'environnement et le contrôle industriel.

Le tableau suivant présente le détail du compte de résultat par secteur :

| Compte de résultats sectoriel en k€ | AMS | | EMC | | EIC | |
|-------------------------------------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| Chiffre d'affaires | 49 200 | 47 885 | 9 000 | 7 008 | 1 900 | 1 769 |
| Résultat opérationnel | 2 593 | 4 345 | 474 | 376 | 104 | 240 |

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires par région géographique :

| Chiffre d'affaires en k€ | 31 déc. 2015 (12 mois) | 31 déc. 2014 (12 mois) |
|--------------------------|------------------------|------------------------|
| Europe | 22 848 | 19 266 |
| Amérique du nord | 17 437 | 15 299 |
| Asie | 19 841 | 22 098 |
| TOTAL | 60 126 | 56 663 |

Les chiffres d'affaires sont présentés en fonction du lieu d'implantation de l'entité facturant le chiffre d'affaires.

Les principales caractéristiques des emprunts et dettes financières sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

| Nature | Nominal (en k€) | 31/12/2015 (en k€) | A - d'1 an (en k€) | A + d'1 an (en k€) | Taux |
|------------------------------|-----------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------------|
| Emprunt ORBIT/FR SG CIC OSEO | 3 283 | 1 344 | 690 | 654 | Euribor 3 mois + 2.17% |
| ANVAR | 650 | 575 | 138 | 437 | 0% |
| Emprunt Participatif 2012 | 2 650 | 1 988 | 530 | 1 458 | Euribor 3 mois + 2.7% |
| Emprunt Obligataire 2013 | 4 000 | 4 000 | - | 4 000 | Taux d'intérêt à 4.8% |
| Emprunt BPI Innovation | 238 | 238 | - | 238 | 0 % |
| Emprunt Intensa San Paolo | 70 | 70 | 9 | 61 | Taux d'intérêt à 5.71% |
| Intérêts courus sur emprunts | 27 | 27 | 22 | 5 | - |
| Crédit-Bail | 65 | 20 | 13 | 7 | - |
| Concours bancaires | 0 | 314 | 314 | - | - |
| Divers | 0 | 7 | - | 7 | - |
| TOTAL | 10 983 | 8 583 | 1 716 | 6 867 | - |

Nous vous demandons d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils vous sont présentés, le rapport sur la gestion du Groupe du conseil d'administration et le rapport de vos Co-commissaires aux Comptes.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de leur gestion aux administrateurs et décharge de responsabilité à vos Co-commissaires aux comptes.

Nous vous remercions de votre confiance, et vous invitons maintenant à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Le Conseil d'Administration

C. COMPTE ANNUELS SOCIAUX DE MICROWAVE VISION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Bilan actif

| | Brut | Amortissement Dépréciations | Net 31/12/2015 | Net 31/12/2014 |
|--|-------------------|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| Capital souscrit non appelé | | | | |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | | | |
| Immobilisations incorporelles | - | - | - | - |
| Frais d'établissement | - | - | - | - |
| Frais de recherche et de développement | - | - | - | - |
| Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires | 916 777 | 371 261 | 545 516 | 612 113 |
| Fonds commercial ⁽¹⁾ | - | - | - | - |
| Autres immobilisations incorporelles | 123 932 | - | 123 932 | 108 191 |
| Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles | - | - | - | - |
| Immobilisations corporelles | - | - | - | - |
| Terrains | - | - | - | - |
| Constructions | - | - | - | - |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | - | - | - | - |
| Autres immobilisations corporelles | 124 358 | 100 789 | 23 569 | 18 241 |
| Immobilisations corporelles en cours | - | - | - | - |
| Avances et acomptes | - | - | - | - |
| Immobilisations financières ⁽²⁾ | - | - | - | - |
| Participations (mise en équivalence) | - | - | - | - |
| Autres participations | 33 873 645 | - | 33 873 645 | 33 873 645 |
| Créances rattachées aux participations | - | - | - | - |
| Autres titres immobilisés | - | - | - | - |
| Prêts | 1 832 096 | - | 1 832 096 | 1 788 130 |
| Autres immobilisations financières | 897 333 | 66 540 | 830 793 | 182 302 |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ | 37 768 142 | 538 590 | 37 229 552 | 36 582 622 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| Stocks et en-cours | - | - | - | - |
| Matières premières et autres approvisionnements | 48 856 | - | 48 856 | 40 795 |
| En-cours de production (biens et services) | - | - | - | - |
| Produits intermédiaires et finis | 46 275 | - | 46 275 | 72 754 |
| Marchandises | - | - | - | - |
| Avances et acomptes versés sur commandes | - | - | - | - |
| Créances ⁽³⁾ | - | - | - | - |
| Clients et comptes rattachés | 23 191 770 | - | 23 191 770 | 15 672 757 |
| Autres créances | 4 582 595 | - | 4 582 595 | 9 812 399 |
| Capital souscrit et appelé, non versé | - | - | - | - |
| Divers | - | - | - | - |
| Valeurs mobilières de placement | 22 783 281 | - | 22 783 281 | 23 705 419 |
| Disponibilités | 830 858 | - | 830 858 | 3 919 479 |
| Charges constatées d'avance ⁽³⁾ | 57 080 | - | 57 080 | 23 461 |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | 51 540 716 | | 51 540 716 | 53 247 063 |
| Frais d'émission d'emprunt à étaler | 135 374 | - | 135 374 | 183 539 |
| Primes de remboursement des obligations | - | - | - | - |
| Ecart de conversion actif | 238 369 | - | 238 369 | 178 987 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 89 682 601 | 538 590 | 89 144 011 | 90 192 211 |

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

| | 31/12/2015 | 31/12/2014 |
|--|-------------------|-------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 1 256 433 | 1 256 433 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... | 52 485 211 | 52 485 211 |
| Ecart de réévaluation | - | 29 737 |
| Réserve légale | 350 971 | 350 971 |
| Réserves statutaires ou contractuelles | - | - |
| Réserves réglementées | - | - |
| Autres réserves | 191 510 | - |
| Report à nouveau | 6 848 897 | 7 041 259 |
| Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) | -1 361 840 | 43 803 |
| Subventions d'investissement | - | - |
| Provisions réglementées | 37 646 | 26 627 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | 59 808 828 | 61 234 042 |
| AUTRES FONDS PROPRES | | |
| Produits des émissions de titres participatifs | - | - |
| Avances conditionnées | - | - |
| TOTAL AUTRES FONDS PROPRES | - | - |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | | |
| Provisions pour risques | - | - |
| Provisions pour charges | 238 369 | 178 987 |
| TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 238 369 | 178 987 |
| DETTES⁽¹⁾ | | |
| Emprunts obligataires convertibles | - | - |
| Autres emprunts obligataires | 4 000 000 | 4 000 000 |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾ | 265 155 | 261 100 |
| Emprunts et dettes financières diverses ⁽³⁾ | 6 461 233 | 11 399 876 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | 256 899 | 4 455 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 17 185 250 | 12 083 340 |
| Dettes fiscales et sociales | 795 607 | 501 371 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | - | - |
| Autres dettes | - | 414 915 |
| Produits constatés d'avance ⁽¹⁾ | 121 379 | 95 188 |
| TOTAL DETTES | 29 085 524 | 28 760 246 |
| Ecart de conversion passif | 11 289 | 18 936 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 89 144 011 | 90 192 211 |
| (1) Dont à plus d'un an (a) | 6 353 685 | 7 565 397 |
| (1) Dont à moins d'un an (a) | 22 474 940 | 21 190 393 |
| (2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque | - | - |
| (3) Dont emprunts participatifs | - | - |
| (a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours | 3 331 353 | 4 547 521 |

Compte de résultat

| | France | Exportations | 31/12/2015 | 31/12/2014 |
|--|------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| Produits d'exploitation ⁽¹⁾ | - | - | - | - |
| Ventes de marchandises | - | - | - | - |
| Production vendue (biens) | 5 626 351 | 30 808 | 5 657 159 | 6 685 156 |
| Production vendue (services) | 2 606 851 | 7 284 181 | 9 891 032 | 7 426 640 |
| CHIFFRE D'AFFAIRES NET | 8 233 202 | 7 314 989 | 15 548 191 | 14 111 796 |
| Production stockée | | | - | 61 000 |
| Production immobilisée | | | 99 838 | 201 208 |
| Subventions d'exploitation | | | - | - |
| Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges | | | 106 844 | - |
| Autres produits | | | 7 | 133 |
| TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I) | | | 15 754 880 | 14 374 138 |
| Charges d'exploitation ⁽²⁾ | | | - | - |
| Achats de marchandises | | | - | - |
| Variations de stock | | | - | - |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements | | | 1 580 850 | 2 429 069 |
| Variations de stock | | | - | 73 000 |
| Autres achats et charges externes ⁽³⁾ | | | 11 492 947 | 9 398 397 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | | 38 556 | 60 524 |
| Salaires et traitements | | | 1 068 897 | 963 919 |
| Charges sociales | | | 395 536 | 349 952 |
| Dotations aux amortissements et dépréciations : | | | | |
| - Sur immobilisations : dotations aux amortissements | | | 212 795 | 167 000 |
| - Sur immobilisations : dotations aux dépréciations | | | - | - |
| - Sur actif circulant : dotations aux dépréciations | | | - | 12 468 |
| - Pour risques et charges : dotations aux provisions | | | - | - |
| Autres charges | | | 253 383 | 89 073 |
| TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II) | | | 15 042 964 | 13 543 402 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | | | 711 916 | 830 736 |
| Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun | | | - | - |
| Bénéfice attribué ou perte transférée (III) | | | - | - |
| Perte supportée ou bénéfice transféré (IV) | | | - | - |
| Produits financiers | | | - | - |
| De participation ⁽³⁾ | | | - | - |
| D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽³⁾ | | | - | - |
| Autres intérêts et produits assimilés ⁽³⁾ | | | 271 912 | 261 076 |
| Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges | | | 178 897 | - |
| Différences positives de change | | | 728 541 | 467 340 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | 37 322 | 9 499 |
| TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V) | | | 1 216 671 | 737 916 |
| Charges financières | | | - | - |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | | | 304 909 | 178 987 |
| Intérêts et charges assimilées ⁽⁴⁾ | | | 580 930 | 532 365 |
| Différences négatives de change | | | 876 265 | 799 470 |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | - | - |
| TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI) | | | 1 762 105 | 1 510 822 |
| RÉSULTAT FINANCIER (V-VI) | | | -545 433 | -772 906 |
| RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI) | | | 166 483 | 57 830 |

| | 31/12/2015 | 31/12/2014 |
|---|-------------------|-------------------|
| Produits exceptionnels | - | - |
| Sur opérations de gestion | - | - |
| Sur opérations en capital | 7 000 | - |
| Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges | - | - |
| TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII) | 7 000 | - |
| Charges exceptionnelles | - | - |
| Sur opérations de gestion | 1 900 467 | 810 |
| Sur opérations en capital | 3 508 | - |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | 11 018 | 11 018 |
| TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII) | 1 914 994 | 11 828 |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII) | -1 907 994 | -11 828 |
| Participation des salariés aux résultats (IX) | - | - |
| Impôts sur les bénéfices (X) | -379 671 | 2 198 |
| TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII) | 16 978 552 | 15 112 054 |
| TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X) | 18 340 391 | 15 068 250 |
| BÉNÉFICE OU PERTE | -1 361 840 | 43 803 |
| (a) Y compris : | | |
| - Redevances de crédit-bail mobilier | 14 310 | 14 310 |
| - Redevances de crédit-bail immobilier | - | - |
| (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs | | |
| (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs | | |
| (3) Dont produits concernant les entités liées | | |
| (4) Dont intérêts concernant les entités liées | | |

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| 1/ Faits marquants de l'exercice | P 51 |
| 2/ Principes, règles et méthodes comptables | P 51 |
| 2.1. Conversion des établissements autonomes | P 52 |
| 2.2. Immobilisations incorporelles | P 52 |
| 2.3. Immobilisations corporelles | P 52 |
| 2.4. Immobilisations financières | P 52 |
| 2.5. Stocks | P 53 |
| 2.6. Créances | P 53 |
| 2.7. Opérations en monnaies étrangères | P 53 |
| 2.8. Valeurs mobilières de placement | P 53 |
| 2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts | P 53 |
| 2.10. Provisions | P 53 |
| 2.11. Indemnité de départ à la retraite | P 53 |
| 2.12. Reconnaissance des produits | P 54 |
| 2.13. Évènements postérieurs à la clôture | P 54 |
| 2.14. Intégration fiscale | P 54 |
| 3/ Notes sur le bilan | P 55 |
| 3.1. Immobilisations incorporelles | P 55 |
| 3.2. Immobilisations corporelles | P 55 |
| 3.3. Immobilisations financières | P 55 |
| 3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé | P 55 |
| 3.5. Stocks | P 56 |
| 3.6. Créances clients | P 56 |
| 3.7. Autres créances | P 56 |
| 3.8. Valeurs mobilières de placement | P 56 |
| 3.9. Charges constatées d'avance | P 57 |
| 3.10. Capitaux propres | P 57 |
| 3.11. Variations des provisions | P 58 |
| 3.12. Emprunts et dettes financières | P 58 |
| 3.13. Dettes fournisseurs | P 59 |
| 3.14. Dettes fiscales et sociales | P 59 |
| 3.15. Compte de régularisation passif | P 59 |
| 4/ Autres informations | P 60 |
| 4.1. Détail du résultat financier | P 60 |
| 4.2. Détail du résultat exceptionnel | P 60 |
| 4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique | P 60 |
| 4.4. Engagements en matière de retraite | P 60 |
| 4.5. Liste des filiales et participations | P 61 |
| 4.6. Charges et produits financiers entreprises liées | P 61 |
| 4.7. Tableau des éléments relevant de plusieurs postes du bilan | P 61 |
| 4.8. Effectif moyen employé durant l'exercice | P 61 |
| 4.9. Rémunération des dirigeants | P 61 |
| 4.10. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts | P 62 |
| 4.11. Engagements hors bilan | P 62 |
| 4.12. Honoraires des commissaires aux comptes | P 62 |

Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

- **Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2015 est de 89 144 011 € avant l'affectation du résultat.**
- **Le compte de résultat dégage une perte de 1 361 840 €.**
- **L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.**
- **Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.**
- **Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 22/04/2016.**

Ils comprennent les comptes de **MICROWAVE VISION, SA (MVG)** et de ses établissements étrangers, à savoir :

- **SATIMO Italie**
- **SATIMO Hong Kong**
- **MICROWAVE Japon**
- **MICROWAVE Suède**

1/ Faits marquants de l'exercice

Microwave Vision S.A. fait face en 2015 à l'exploitation d'un de ses brevets clefs par la concurrence américaine et asiatique et a donc engagé des actions juridiques pour défendre sa propriété intellectuelle.

2/ Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2015 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 5/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes,
- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Italie, Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

| | |
|---|------------|
| Agencements et installations | 5 à 10 ans |
| Matériels et outillages | 3 à 7 ans |
| Matériels de transport | 5 ans |
| Matériels de bureau, informatique et mobilier | 3 à 10 ans |

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale ;
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 2% à compter de la cinquième année et un taux d'actualisation de 11%.

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

2.10. Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent principalement les provisions pour pertes de change.

2.11. Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2015.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 2% ;
- Revalorisation des salaires 1% ;
- Taux de charges sociales patronales 40% ;
- Turn-over moyen ;
- Age de départ en retraite compris entre 60 et 67 ans selon l'âge des salariés.

// 2.12. Reconnaissance des produits

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

- **Vente de produits et d'études :** Le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement. Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat. Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.
- **Maintenance :** Les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au prorata temporis.

// 2.13. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun autre événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

// 2.14. Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe d'intégration dont elle est tête de groupe.

3/ Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

3.1. Immobilisations incorporelles

| | Valeur brute 31/12/2014 | Augmentations | Diminutions | Transferts | Valeur brute 31/12/2015 | Amortissements au 31/12/2015 | Valeur nette 31/12/2015 |
|--------------------------------------|----------------------------|---------------|-------------|------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| Autres immobilisations incorporelles | 832 680 | - | - | 84 097 | 916 777 | 371 261 | 545 516 |
| Immobilisations corporelles en cours | 108 191 | 99 838 | - | -84 097 | 123 932 | - | 123 932 |
| TOTAL | 940 871 | 99 838 | 0 | 0 | 1 040 709 | 371 261 | 669 448 |

3.2. Immobilisations corporelles

| | Valeur brute 31/12/2014 | Augmentations | Diminutions | Transferts | Valeur brute 31/12/2015 | Amortissements au 31/12/2015 | Valeur nette 31/12/2015 |
|---|----------------------------|---------------|---------------|------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| Matériel et outillage industriel | 12 238 | 1 408 | - | -1 682 | 11 964 | 11 862 | 102 |
| Agencements | 21 839 | 2 535 | - | - | 24 374 | 24 374 | - |
| Matériel de transport | 22 638 | 21 686 | 22 638 | - | 21 686 | 369 | 21 317 |
| Matériel de bureau et mobilier informatique | 58 418 | 6 234 | - | 1 682 | 66 334 | 64 184 | 2 150 |
| TOTAL | 115 133 | 31 863 | 22 638 | 0 | 124 358 | 100 789 | 23 569 |

3.3. Immobilisations financières

| | 31/12/2014 | Augmentations | Diminutions | 31/12/2015 |
|------------------------------------|-------------------|----------------|----------------|-------------------|
| Titres de participation | 33 873 645 | - | - | 33 873 645 |
| Prêts | 1 788 130 | 246 650 | 202 684 | 1 832 096 |
| Autres immobilisations financières | 182 302 | 715 031 | - | 897 333 |
| TOTAL | 35 124 459 | 228 518 | 948 137 | 35 844 077 |

3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

| | 31/12/2014 | Dotations | Reprises | 31/12/2015 |
|--|----------------|----------------|---------------|----------------|
| Frais de recherche et développement | - | - | - | - |
| Autres immobilisations incorporelles | 220 566 | 150 694 | 0 | 371 260 |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 220 566 | 150 694 | 0 | 371 260 |
| Matériels et outillages industriels | 12 872 | 0 | 1 011 | 11 862 |
| Agencements | 19 219 | 5 155 | 0 | 24 374 |
| Matériels de transport | 15 387 | 4 112 | 19 130 | 369 |
| Matériels de bureau et mobilier informatique | 49 414 | 14 772 | 0 | 64 186 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 96 892 | 24 039 | 20 141 | 100 790 |
| Autres immobilisations financières | 0 | 66 540 | 0 | 66 540 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | 0 | 66 540 | 0 | 66 540 |
| TOTAL | 317 458 | 241 273 | 20 141 | 538 590 |

3.5. Stocks

Le stock correspond à un stock de pièces détachées localisées dans l'établissement Satimo Hong Kong pour une valeur de 95 131 €. Ces stocks sont constitués de matières premières et de produits semi-finis.

Il n'y a pas eu de constitution de provision pour dépréciation des stocks au 31/12/2015.

3.6. Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2015 se décompose de la façon suivante :

| | Créances clients | Produits non encore facturés |
|--------------------------|-------------------|------------------------------|
| France | 17 677 271 | - |
| Italie | 1 725 | - |
| Asie (Hong Kong + Japon) | 2 744 674 | 2 770 668 |
| Suède | -2 568 | - |
| TOTAL | 20 421 102 | 2 770 668 |

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.

3.7. Autres créances

| | 31/12/2015 | 31/12/2014 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Personnel Note de frais | - | 3 634 |
| Etat- crédit d'impôt recherche | 3 059 859 | 3 473 570 |
| TVA déductible | 306 198 | 59 578 |
| Crédit de TVA à reporter | 137 279 | 164 252 |
| TVA sur factures non parvenues | 15 882 | 32 |
| Créditeurs divers (Avances) | 89 | - |
| Liaison financière MV Spain | 103 288 | 3 006 |
| Liaison financière MVG Industries | 940 252 | 5 248 418 |
| liaison MVG AMS, Ltd | 19 653 | 859 824 |
| Liaison Microwave Vision, Ltd | 95 | 85 |
| TOTAL | 4 582 595 | 9 812 399 |

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an à l'exception des créances de CIR et CIOE dont la quote-part à moins d'un an est estimé à 1 656 518 € (financement CIR 2015). Une partie du CIR est liée aux dépenses engagées pour la protection de nos brevets.

Les crédits d'impôts recherche des années 2012, 2013 et 2014 ont fait l'objet d'un financement auprès de la Bpifrance pour les montants respectifs suivants 946 652 €, 1 291 003 € et 1 193 672 €.

3.8. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué au 31 décembre 2015 de placements dans des SICAV monétaires et sur des comptes à termes respectivement pour 20 783 k€ et 2 000 k€

Les actions propres sont présentées au 31 décembre 2015 dans le poste « Autres immobilisations financières » pour un montant de 713 005 €, celles-ci étaient présentées dans le poste « Valeurs mobilières de placement » au 31 décembre 2014 pour un montant de 744 180 €.

3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 57 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement de redevances et abonnements pour MVG soit 48 k€ et de charges diverses pour le Japon soit 9 k€.

3.10. Capitaux propres

| | Solde 31/12/2014 | Solde résultat 2014 | Autres Mouvements | Ecart de conversion | Résultat de l'exercice 2015 | Solde 31/12/2015 |
|---------------------------|---------------------|------------------------|----------------------|------------------------|--------------------------------|---------------------|
| Capital social | 1 256 433 | - | - | - | - | 1 256 433 |
| Prime d'émission | 52 485 211 | - | - | - | - | 52 485 211 |
| Ecart de conversion | 29 737 | - | - | -29 737 | - | 0 |
| Réserve légale | 350 971 | - | - | - | - | 350 971 |
| Autres réserves | - | - | 191 510 | - | - | 191 510 |
| RAN | 7 041 259 | 43 803 | -191 510 | -44 656 | - | 6 848 897 |
| Amortissement dérogatoire | 26 627 | - | 11 018 | - | - | 37 646 |
| Résultat 2014 | 43 803 | -43 803 | - | - | - | 0 |
| Résultat 2015 | - | - | - | - | -1 361 840 | -1 361 840 |
| TOTAL | 61 234 041 | 0 | 11 018 | -74 393 | -1 361 840 | 59 808 828 |

Le capital social est constitué de 6.282.166 actions d'une valeur nominale 0,20 €

L'amortissement dérogatoire concerne le retraitement des frais d'emprunts liés à l'acquisition de la société Rainford. Ces frais sont amortis sur la durée de l'emprunt, soit 5 ans représentant chaque année 11 018 €.

Bons de souscription d'actions et Options de souscription d'actions

La situation des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2015 peut se présenter comme suit :

| | BSA |
|--|--------------|
| Date de l'assemblée générale | 31-oct-06 |
| Date du conseil d'administration | 26 fév. 2007 |
| Nombre de titres émis | 8000 |
| Nombre de bénéficiaires | 1 |
| Prix d'exercice | 23,20 |
| Date limite d'exercice | 26-févr-17 |
| NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2014 | 8 000 |
| Nombre de titres exercés sur la période | 0 |
| NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2015 | 8 000 |

Principales caractéristiques des 8 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 2,32 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 23,20 € ;
- délai d'exercice : 26 Février 2017.

| | BSA |
|--|-----------------|
| Date de l'assemblée générale | 6 juin 2014 |
| Date du conseil d'administration | 18 juillet 2014 |
| Nombre de titres émis | 310 000 |
| Nombre de bénéficiaires | 34 |
| Prix d'exercice | 13,50 |
| Date limite d'exercice | 18 juillet 2017 |
| NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2014 | 310 000 |
| Nombre de titres exercés sur la période | 0 |
| NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2015 | 310 000 |

Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 € ;
- délai d'exercice : 18 juillet 2017.

3.11. Variations des provisions

| | 31/12/2014 | Dotations | Reprises | 31/12/2015 |
|--|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| Provisions pour dépréciation des actions propres | 0 | 66 540 | 0 | 66 540 |
| Provisions pour créances douteuses | 104 132 | - | 104 132 | 0 |
| Provisions pour charges | 178 987 | 238 369 | 178 986 | 238 370 |
| Provisions pour garantie | 0 | - | - | 0 |
| TOTAL | 283 119 | 304 909 | 283 118 | 304 909 |

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.

3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2015 se décompose de la façon suivante :

| Échéances | < 1 an | De 1 à 5 ans | > 5 ans | TOTAL |
|--|------------------|---------------------|-------------------|-------------------|
| Autres emprunts obligataires | - | 4 000 000 | - | 4 000 000 |
| Emprunts établissements de crédit | 26 655 | 178 875 | 59 625 | 265 155 |
| Emprunts et dettes financières diverses | 1 216 168 | 2 115 185 | - | 3 331 353 |
| Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées | - | 3 129 881 | - | 3 129 881 |
| TOTAL | 1 242 823 | 9 423 941 | 59 625 | 10 726 389 |

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 1 216 168 € sur l'exercice.

La société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du groupe. Les covenants ont fait l'objet d'un audit externe et sont respectés à la date de clôture de l'exercice.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts est de 48 165 €.

| | 31/12/2014 | Amortissement | Reprise | 31/12/2015 |
|----------------------------|----------------|---------------|----------|----------------|
| Etalement frais d'emprunts | 183 539 | 48 165 | - | 135 374 |
| TOTAL | 183 539 | 48 165 | 0 | 135 374 |

3.13. Dettes fournisseurs

| | 31/12/2015 | 31/12/2014 |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Dettes fournisseurs | 12 752 018 | 9 063 347 |
| Fournisseurs - Factures non parvenues | 4 433 232 | 3 019 993 |
| TOTAL | 17 185 250 | 12 083 340 |

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

3.14. Dettes fiscales et sociales

| | 31/12/2015 | 31/12/2014 |
|--|----------------|----------------|
| Personnel, charges à payer | 66 013 | 63 062 |
| Organismes Sociaux divers | 154 396 | 106 886 |
| Personnel Avances et Acomptes | - | - |
| Congés payés (incluant charges sociales) | 56 835 | 55 842 |
| Etat, Crédit impôt Recherche FR | - | - |
| Etat – charges à payer | 16 051 | 30 622 |
| Taxe sur le CA à déclarer | - | 5 141 |
| TVA collectée | 502 312 | 239 817 |
| TVA Intra com | - | - |
| TOTAL | 795 607 | 501 370 |

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

3.15. Compte de régularisation passif

Les Produits constatés d'avance d'un montant de 121 379 € correspondent essentiellement à la quote-part des contrats de maintenance relative à l'exercice suivant.

4/ Autres informations

4.1. Détail du résultat financier

| Résultat financier | Charges | Produits |
|---|------------------|------------------|
| Différences et écarts de changes | 876 265 | 728 541 |
| Dotations et reprises pour dépréciation des actions propres | 66 540 | 0 |
| Dotations et reprises sur pertes de changes | 238 369 | 178 897 |
| Intérêts sur comptes courants | 74 561 | 271 912 |
| Intérêts sur emprunts | 345 640 | - |
| Intérêts sur concours bancaire courant | 160 730 | - |
| Produit sur cession des VMP | - | 37 322 |
| TOTAL | 1 762 105 | 1 216 672 |

4.2. Détail du résultat exceptionnel

| Résultat exceptionnel | Charges | Produits |
|----------------------------------|------------------|--------------|
| Cessions d'éléments d'actifs | 3 508 | 7 000 |
| Coûts d'honoraires exceptionnels | 1 878 373 | - |
| Autres charges exceptionnelles | 22 094 | - |
| Amortissement dérogatoire | 11 018 | - |
| TOTAL | 1 914 993 | 7 000 |

En 2015, le coût des honoraires exceptionnels correspond essentiellement aux frais engagés dans le cadre de la défense des brevets de la société (1.2 M€) et à des opérations de croissance externe (0.7 M€).

4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique

| | 2015 | 2014 |
|--------------|-------------------|-------------------|
| France | 9 748 445 | 7 308 216 |
| Europe | 129 043 | 108 308 |
| Asie | 5 670 703 | 6 695 272 |
| TOTAL | 15 548 191 | 14 111 796 |

4.4. Engagements en matière de retraite

L'engagement au 31 décembre 2015 n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Il est estimé à 109 507 euros compte tenu des hypothèses de calcul présentées dans les principes et méthodes comptables.

4.5. Liste des filiales et participations

| Nom de la Participation | Capital | Réserves et report à nouveau | % du capital détenu | Valeur comptable des titres | CA HT Dernier exercice | Résultat |
|-------------------------|------------------|------------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------------|---------------|
| MVG Industries | 4 700 000 € | 15 228 896 € | 100% | 18 624 761 € | 20 152 595 € | 1 860 065 € |
| ORBIT/FR | \$ 921 000 | \$ 12 510 000 | 63% | 11 315 740 € | \$ 34 508 000 | -\$ 2 726 000 |
| MV Georgia | \$ 2 365 253 | \$ 108 426 | 100% | 1 881 011 € | \$ 11 358 094 | \$ 198 494 |
| MV Italie SRL | 100 000 € | 1 919 797 € | 100% | 1 602 215 € | 3 527 334 € | 157 692 € |
| Rainford | £ 151 001 | £ 695 996 | 100% | 449 918 € | £ 7 456 018 | £ 174 658 |
| Microwave Vision, LTD | 1 000 000.00 HKD | 0 | 100% | 0 | 0 | 0 |

MICROWAVE VISION est la société mère consolidante du groupe.

4.6. Charges et produits financiers entreprises liées

| | MVG Industries | Orbit/FR US | Rainford | Mv Italie | MVG Inc | TOTAL |
|--------------------------------|----------------|-------------|----------|-----------|---------|---------|
| Intérêts et charges assimilées | - | - | - | 11 796 | 62 765 | 74 561 |
| Intérêts et produits assimilés | 108 895 | 158 010 | 5 007 | - | - | 271 912 |

4.7. Tableau des éléments relevant de plusieurs postes du bilan

| | Entreprises liées |
|---|-------------------|
| ACTIF | |
| Participations et créances rattachées | 33 873 645 |
| Prêts | 1 832 096 |
| Clients et comptes rattachés | 18 083 141 |
| Autres créances | 960 000 |
| PASSIF | |
| Emprunts et dettes financières diverses | 3 096 481 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 16 273 062 |

4.8. Effectif moyen employé durant l'exercice

| | France | Italie | Hong Kong | Suède | Japon | TOTAL |
|------------------|----------|----------|-----------|----------|----------|-----------|
| Cadres-Dirigeant | 4 | 0 | 0 | 1 | 1 | 9 |
| Autres employés | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 | 1 |
| TOTAL | 4 | 0 | 0 | 2 | 4 | 10 |

4.9. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 512 689 €.

4.10. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

| | Montant | Impôt |
|--|-----------|-------|
| Accroissements: Provisions réglementées | - | - |
| Subventions à réintégrer au résultat | - | - |
| Allègements: Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation | - | - |
| Ecart de conversion passif sur dettes et créances 2015 | 11 289 | 3 763 |
| Total des déficits d'exploitation reportables | 2 954 100 | - |
| Total des amortissements différés | - | - |
| Total des moins-values à long terme | - | - |

4.11. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Caution marché étranger restitution d'acompte : 3 442 111 €
- Nantissement de fonds de commerce : 5 300 000 €
- Nantissement de compte de titres financiers : 4 180 000 €
- Nantissement de 95.1% des actions composant le capital social de MVG Industries en garantie des emprunts bancaires.
- Cautions : 241 400 €
- Garantie de 1^{re} demande : 296 816,93 €
- Garantie de bonne fin : 222 955 €
- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclus.

4.12. Honoraires des commissaires aux comptes

La société a comptabilisé au 31/12/2015 des honoraires de commissariat aux comptes pour une valeur totale de 53 684 €.

Une présence mondiale

Microwave Vision exporte plus de 90 % de sa production hors de France. Le Groupe couvre l'Europe, l'Asie et l'Amérique via 20 implantations dans 10 pays.

MVG Industries

17 avenue de Norvège
91140 Villebon-sur-Yvette
FRANCE

Tel: +33 (0)1 69 29 02 47

MVG - Corporate HQ

47, boulevard Saint Michel
75005 Paris
FRANCE

Tel: +33 (0)1 75 77 58 50

MVG Industries Bretagne

Technopole Brest Iroise,
Z.I. du Vernis,
225 rue Pierre Rivoalon,
29200 Brest
FRANCE

Tel: +33 (0)2 98 05 13 34

Orbit/FR Germany

ORBIT/FR Germany
J. S. Bach-Str. 11
85591 Vaterstetten
GERMANY

Tel: +49 (0)810 699 6060

Orbit/FR Israel

1 Gesher Ha-Ets St.,
P.O. Box 12096,
Emek Hefer Industrial Park,
38777-01 Emek Hefer
ISRAEL

Tel: +972 74 713 0130

MVG Italy

Via Castelli Romani, 59
00040 Pomezia (Rome)
ITALY

Tel: +39 06 89 99 53 11

Research and Production center in France



MVG Sweden

P.O. Box 35
44121 Alingsås
Gothenburg
SWEDEN

Tel: +46 31 402 430

Rainford EMC Systems Limited

Unit 400,
Haydock Lane,
Haydock WA11 9TH
UNITED KINGDOM

Tel: +44 (0)1 942 296 190

MVG Hong-Kong

Suite 702, 7th floor
Cyberport 1
100 Cyberport Road
Pok Fu Lam
Hong Kong SAR
CHINA

Tel: +85 229 896 128

MVG India

N° 414 Cunningham Road
Level 4 Prestige Centre Point,
560052 Bangalore
INDIA

Tel: +91 70 22 98 12 16

Production site in Israel



MVG Japan

#101 Confort Musashi-
Nakahara,
2-10-32, Shimokodanaka,
Nakahara-ku, Kawasaki-city
211-0041 Kanagawa
JAPAN

Tel: +81 44 948 9301

Orbit/FR's Corporate HQ

506 Prudential Road
Horsham, PA
19044
UNITED STATES

Tel: +1(215) 674 5100

MVG, Inc

2105 Barrett Park Dr.,
Suite 104
Kennesaw, GA 30144
UNITED STATES

Tel: +1 678 797 9172

AEMI

1320 Air Wing Road,
Otay Mesa, CA 92154
UNITED STATES

Tel: +1 (619) 449 9492



Nous contacter :



finance@mvg-world.com

<http://investor.mvg-world.com/fr>